

# LE PEUPLE



## COURRIER



CAHIER A 75e année, Série D, Vol. 3 No. 39

Mercredi 22 octobre 1975



**LE SPORT SUR DEUX ROUES.** Les adeptes de la moto s'en donnaient à cœur joie dimanche le 19 octobre dernier lors de la compétition de moto-cross du Festival de l'Oie, alors que Pan-Pan donnait le signal du départ. Cette compétition fracassante aura eu pour gagnant en catégorie 250 cc Jocelyn Bérubé, en catégorie 125 cc intermédiaire, Jean Allard en catégorie 125 cc novice Jocelyn Bérubé, en catégorie "Free for all" Jocelyn Bérubé. Les gagnants de la catégorie 250 cc intermédiaire: Claude Roy, organisateur, Jean-Marc Houde, 1ère position Pierre Laroche, deuxième, Ronald Beaudage, troisième, Michel Lévesque, quatrième, et Pan-Pan, la mascotte.  
[D.L.B. Peuple-Courrier]

## Le Festival de l'Oie débutait vendredi

[R.L.] C'est vendredi le 17 octobre dernier que débutaient les activités du 4e Festival de l'Oie Blanche de Montmagny, à la tente du Festival près de l'aréna locale.

Comme à l'habitude ce fut l'arrivée de l'Oie Pan Pan, provenant directement des battures cette année, qui donna le signal du début des réjouissances.

L'arrivée de l'Oie suscita une vive réaction de la part de la foule présente, qui s'empressa de prendre part aux activités inscrites au programme ce soir-là.

Il y eut d'abord l'ouverture officielle de la tente du Festival, tâche dont s'acquitta Pan-Pan en coupant le

traditionnel ruban. Après quoi, la mascotte se dirigea vers l'emplacement réservé au feu de joie, qui s'alluma pour tous.

Le clou de la soirée fut la mise au jeu de la partie de hockey opposant Charlesbourg à Montmagny. Pan-Pan, assisté de Me Louis Paquin, président du Festival, et du maire de Montmagny M. Cajetan Gauthier, lança la rondelle sur la glace au plaisir des joueurs et de l'assistance.

La soirée d'ouverture du Festival se poursuit à la tente, dans la danse et l'atmosphère de réjouissance.

**UNE MESSE PEU COMMUNE.** - Près de 1.000 personnes se sont rendues au Quai de Montmagny, dimanche matin, afin de participer à la messe du Festival de l'Oie Blanche célébrée dans l'enceinte même du sanctuaire des oiseaux migrateurs. La mer basse avait amené avec elle au large les grandes oies et si on n'entendait pas leur crialement du moins pouvait-on les apercevoir en fond de scène grandiose. L'abbé Clément Landry, nouveau vicaire à ST-Thomas, bénit ici le vin qu'il ingurgitera en mémoire du glorieux créateur d'une nature tant appréciée en ce jour.  
C.M.

Peuple-Courrier



### L'abonnement au journal "Le Peuple/Courrier" est haussé à \$10.00 par année

L'inflation galopante que nous connaissons présentement nous oblige à reviser nos tarifs d'abonnement afin de contrer un tant soit peu un coût de production qui monte d'une façon effrénée.

A compter du premier novembre, le coût de l'abonnement de votre journal LE PEUPLE-COURRIER sera porté à \$10.00 par année: ce qui représente en gros \$0.04 de plus par semaine. Pour ce qui est de l'achat par porteur ou au dépôt, le prix sera à l'unité de \$0.30.

Ces ajustements nous aideront à maintenir et à améliorer la qualité de votre journal tout en permettant de faire face à nos obligations.

Il est à remarquer que c'est la première hausse à survenir depuis douze (12) mois. Nous aurions aimé maintenir encore plus longtemps nos taux actuels mais même avec la meilleure volonté c'est devenu impossible.

Malgré tout, le coût de l'abonnement au Journal LE PEUPLE-COURRIER demeure bien en dessous de la moyenne des autres Hebdo A-1 dont nous faisons partie. Cette moyenne est de \$12.44. Le tableau ci-dessous est assez révélateur et vous aidera à comparer entre les meilleurs Hebdo du Canada-Français.

Vous remarquerez également que votre journal se classe au 6e rang d'après son tirage.

Nous sommes convaincus que nos lecteurs comprendront la situation et qu'ils continueront de supporter nos efforts afin de conserver à la Côte-du-Sud le meilleur journal d'information possible.

	copies	prix
Progrès-Dimanche, Chicoutimi	34,975	20.00
Canada-Français, ST-Jean	12,998	18.00
Le Courrier, ST-Hyacinthe	11,286	16.00
L'Echos du Nord, ST-Jérôme	11,144	16.00
L'Eclair-Progrès, ST-Georges Bce	11,109	*10.00
Le Peuple-Courrier de la Côte-du-Sud	10,821	10.00
Joliette-Journal, Joliette	10,373	15.00
L'Union, Victoriaville	10,176	12.50
Les Echos Abitibi	9,838	14.00
Le Progrès-Echos, Rimouski	9,759	*10.00
La Parole, Drummondville	9,376	13.00
Le ST-Laurent, Rivière-du-Loup	7,989	10.00
Le Madawaska, Edmundston	7,515	12.00
Le Carillon, Hawkesbury	7,125	10.00
La Frontière, Rouyn-Noranda	6,786	14.00
La Voix Gaspésienne, Matane	5,970	8.00
L'Echo de Louiseville	5,491	12.00
Le Progrès, Valleyfield	4,033	*8.00
L'Argenteuil, Lachute	3,619	8.00

\*Hausse prévue pour le début de 1976

**535 étudiants devront quitter le couvent des Soeurs**

# Une solution au problème de l'entreposage des ordures ménagères dans la région?

Par Jean-Paul OUELLET  
Le ministère des Affaires Municipales et de l'Environnement serait disposé à subventionner jusqu'à 75% du coût d'aménagement d'un site pour l'enfouissement sanitaire des ordures ménagères si au moins trois municipalités du comté de Kamouraska se regroupaient à cette fin.  
C'est ce qui ressort d'une réunion intermunicipale qui s'est tenue jeudi dernier à St-Philippe en présence d'un fonctionnaire du service de l'Environnement venu expliquer les offres du gouvernement si des localités se regroupaient et adoptaient la formule de l'enfouissement sanitaire. Dix municipalités

avaient été invitées à une telle rencontre et huit d'entre elles étaient présentes.  
L'offre faite par le ministère des Affaires Municipales constitue une amorce de solution au problème de l'entreposage des ordures ménagères dans la région. On sait que les dépotoirs à ciel ouvert sont présentement condamnés par le ministère de la Santé. La Pocatière et St-Pascal sont, entre autres, les villes les plus touchées par ce problème. Suite à une injonction émise en mai dernier et qui interdit à St-Pascal de se servir de son dépotoir à ciel ouvert, cette municipalité

doit entreposer ses ordures ménagères à Rivière-Ouelle. Quant à La Pocatière, le dépotoir empêche tout simplement le développement de la ville dans le secteur Est.  
Pour pallier à cette situation, le ministère des Affaires Municipales recommande l'adoption de la formule de l'enfouissement sanitaire qui consiste à étendre les ordures sur une épaisseur d'un pied, de les fouler avec un bélier mécanique et de les recouvrir de terre. Cette formule est cependant trop coûteuse pour être adoptée par une seule municipalité, mais pourrait être rendue accessible par le regroupe-

ment.  
Afin de favoriser ce regroupement, le gouvernement propose de subventionner 75% du coût d'aménagement d'un site pour l'enfouissement sanitaire ce qui comprend l'achat du terrain et de l'équipement, l'aménagement du terrain et la fermeture des dépotoirs existants.  
Les coûts d'opération, eux, seraient à la charge des municipalités et seraient répartis au prorata de celles-ci. Selon des calculs préliminaires, le coût serait environ de \$1.50 par capita. Quant au transport des ordures, le coût en serait défrayé par chaque municipalité.

Pour subventionner le coût d'aménagement du site, le ministère demande qu'au moins trois municipalités se regroupent et forment un comité intermunicipal.  
Les municipalités présentes à la réunion de jeudi dernier ont paru intéressées par une telle formule et ont formé un comité intermunicipal provisoire dont le député-maire de St-Philippe, M. Jean-Marie Pelletier a été élu président.  
Il revient maintenant aux divers conseils municipaux de se prononcer sur le sujet et d'exprimer leur réponse à une prochaine réunion prévue pour le mois de novembre.

## Les élections municipales à La Pocatière Les équipes sont complètes

(J.P.O.)— Les deux candidats à la mairie de La Pocatière, MM. Léonard Laplante et Jean Foster, ont complété leurs équipes respectives en vue de la prochaine élection municipale.  
Tous les deux seront appuyés par six candidats aux postes de conseillers, ce qui

entraînera des élections à tous les postes de l'échevinage.  
Les candidats qui feront équipe avec M. Laplante sont MM. Louis-Joseph Fortin, imprimeur; Jacques Deschênes, commis à la ferme expérimentale; Camille Hudon, professeur à l'école secondaire; Jacques Laganière, agronome du bu-

reau de certification; Gilles Lachance, agronome-professeur à l'ITA; et Albert Martin, employé civil fédéral.  
Quant à l'équipe de M. Foster, une nouvelle figure est venue s'ajouter aux cinq candidats déjà connus; il s'agit de M. Fernand Landry, professeur au Cegep et employé à temps partiel

du ministère de l'Éducation. Rappelons que les autres membres de l'équipe sont MM. André Nadeau, optométriste; Gilbert Antclif, directeur d'un foyer pour personnes âgées; Rosaire Lévesque; Jean-Baptiste Hudon et René Brousseau. Ces trois derniers étaient déjà conseillers municipaux à La Pocatière.



Mlle Michelle Dallaire signant le Livre d'Or de la municipalité de La Pocatière. Ses concitoyens signaient alors sa nomination au titre de Miss Québec 1976.

### Jean Foster préconise la création d'une banque de terrains municipaux

(J.P.O.)— Créer une banque de terrains municipaux pour permettre aux familles à revenu moyen de se construire une maison et mettre sur pied un commissariat industriel dans le but de planifier et accentuer le développement industriel de La Pocatière.  
Tels sont les points marquants du programme électoral de l'équipe de M. Jean Foster qui se présente aux élections municipales à La Pocatière.  
Afin de favoriser le développement domiciliaire à La Pocatière, cette équipe propose la création d'une banque de terrains municipaux. Cette formule consiste, pour

une municipalité, à se procurer des terrains, à y installer les services d'aqueduc et d'égoût et à les revendre au coût de revient. Selon le candidat à la mairie, M. Jean Foster, cette méthode, déjà expérimentée ailleurs, réduirait la spéculation sur les terrains vacants et permettrait aux familles à revenu moyen de se construire une maison à moindre coût qu'actuellement.  
Au domaine de l'industrie, l'équipe de M. Foster projette de mettre sur pied un commissariat industriel dont le permanent aurait comme tâche générale de planifier et accentuer le développe-

ment industriel de La Pocatière. A cet objectif se rattache la conception d'une infrastructure adéquate.  
Outre ces éléments majeurs de son programme, l'équipe de M. Foster désire rendre la commission municipale d'urbanisme plus autonome et plus efficace. On veut faire en sorte que cet organisme prenne ses responsabilités et fasse respecter le plan d'urbanisme de La Pocatière, ce qui, selon M. Foster, n'a pas toujours été fait jusqu'à présent. Celui-ci veut également faire en sorte que la commission fasse de la planification à long terme en vue de mettre en place une infrastructure

pour une ville moderne.  
Parmi les objectifs à court terme que compte réaliser l'équipe de M. Foster, signalons la construction d'un HLM (habitations à loyer modique) pour personnes âgées et la mise en place d'un parc pour maisons mobiles. L'équipe entend également poursuivre le travail entrepris pour régler le problème du dépotoir qui est jugé comme prioritaire. A ce sujet, M. Foster favorise le regroupement de plusieurs municipalités pour adopter la formule de l'enfouissement sanitaire.  
La construction d'un deuxième réservoir d'eau pour la sécurité contre les incendies et la poursuite du développement de la rue Hudon font également partie des objectifs de l'équipe.  
Au niveau des loisirs, le candidat à la mairie désire démocratiser le secteur du socio-culturel en prenant entente avec diverses institutions pour que leurs ressources soient accessibles à toute la population.  
Selon M. Jean Foster, la réalisation de tous ces objectifs ne peut se faire sans la présence d'un maire qui «a de bons contacts» et sans une équipe dynamique. Ce dernier dit avoir les contacts suffisants et considère son équipe comme jeune, dynamique et rompue à l'administration publique.

### Miss Québec 76 fêtée par ses concitoyens de La Pocatière

(J.P.O.)— C'est mercredi dernier, au centre culturel, que le conseil municipal de La Pocatière et la population en général ont célébré la nomination de Mlle Michelle Dallaire au titre de Miss Québec 1976.  
Mlle Dallaire est originaire de La Pocatière et est la fille de M. et Mme Gérard Dallaire. Elle exerce présentement la profession d'infirmière à l'hôpital St-Sacrement de Québec. Celle-ci a déjà suivi un cours de mannequin et a participé à des défilés de mode ainsi qu'à des commerciaux télévisés.  
Mlle Dallaire a dernièrement remporté le titre de Miss Québec lors d'un concours auquel deux autres candidates avaient accédé à la finale. De ce fait, elle devient éligible au concours pour le titre de Miss Canada

dont le choix se fera à Toronto le 3 novembre. Elle partira d'ailleurs pour la Ville-Reine le 25 octobre où un horaire chargé l'attend.  
C'est surtout le goût de l'aventure et le désir de vivre une nouvelle expérience qui ont motivé Mlle Dallaire à se présenter au concours de Miss Québec 1976. Le fait que de tels concours permettent de se faire connaître et ouvrent plusieurs portes, dont celle de la publicité, a aussi pesé dans sa décision.  
Interrogée à savoir si elle avait de bonnes chances de remporter le titre de Miss Canada, Mlle Dallaire a répondu par l'affirmative tout en mentionnant que son plus sérieux handicap serait sûrement sa connaissance de l'anglais qui est bonne, mais imparfaite.

### Le Centre de Main-d'oeuvre du Canada est maintenant en opération à La Pocatière

(J.P.O.)— Annoncée il y a quelques mois par des représentants du ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, l'implantation d'un Centre de Main-d'oeuvre du Canada est maintenant devenue réalité à La Pocatière.  
En effet, ce nouveau bureau est en opération depuis lundi dans cette municipalité. Avec cinq employés à son service, le bureau de main-d'oeuvre desservira les employeurs et les travailleurs

résidant dans la région allant de Ste-Hélène à La Pocatière. Selon le dernier recensement fédéral, cette région comptait, en 1971, 20, 418 habitants et une population active de 5,300 personnes.  
Le nouveau Centre de Main-d'oeuvre dispensera tous les services habituellement offerts par de tels bureaux soit un centre d'information sur l'emploi, un service de placement et divers programmes de forma-

tion.  
Ce bureau contribue donc, depuis lundi, à décentraliser les services autrefois offerts par le Centre de Main-d'oeuvre de Rivière-du-Loup. Les employeurs et travailleurs de la région desservie peuvent donc des maintenant se prémunir des services offerts par le Centre de Main-d'oeuvre du Canada de La Pocatière, situé au 2e étage du 1000, 6e avenue.

## Une surtaxe de \$0.40 est imposée à St-Pamphile

(A. Flamand)— Cette taxe spéciale imposée aux contribuables est pour défrayer un déficit de \$49,000, du réseau d'aqueduc et d'égoûts. Les

abonnés du règlement no 32 et 51 paieront \$0.40 du \$100, d'évaluation tandis que ceux du règlement 57 paieront \$0.75 du pied de façade plus

le taux de compensation qui est à \$70, par année depuis une douzaine d'années.  
Certaines dépenses extraordinaires ont accumulé

ce déficit comme la réparation de nombreux bris, le charroyage d'eau de l'hiver dernier ainsi que l'augmentation des coûts du matériel

et de la main d'oeuvre.  
Pour 1975, la municipalité ne peut compter sur des subventions pour cet item et doit rembourser certains

emprunts.  
Le déficit budgétaire est soumis au ministère préposé afin d'obtenir les subsides requis.



## Gilles Lemelin entend rester maire d'Armagh

(C.M.)— M. Gilles Lemelin, maire d'Armagh Village depuis huit ans et par surcroît préfet du comté de Bellechasse, sollicitera un nouveau mandat aux élections du 2 novembre prochain.

C'est ce qu'il nous apprend lundi lors d'un entretien exclusif au Peuple-Courrier, se disant convaincu d'avoir été d'une certaine utilité à ses concitoyens avec la réalisation de plusieurs projets d'importance dont ils tirent aujourd'hui profit tout en étant conscient qu'il reste encore beaucoup à faire avec les trois projets majeurs en cours à Armagh, soit l'installation d'un réseau d'aqueduc et d'égoût au coût approximatif de \$3 millions, la consolidation et le prolongement du parc industriel et l'amélioration des loisirs.

Cela fait déjà quatre termes que je complète comme maire au service de la population d'Armagh, a rappelé M. Lemelin, et bien que mes occupations m'accaparent considérablement j'estime avoir encore du temps à consacrer aux affaires de la municipalité.

Fort du support constant de la population d'Armagh, ces huit dernières années, le maire Lemelin s'est dit confiant que ses concitoyens maintiendront l'appui qu'ils lui ont toujours accordé.

## Erratum

Une erreur s'est glissée dans notre édition du 8 octobre dernier. Dans l'article intitulé «Ce qu'il faut savoir sur les élections municipales», il est fait mention qu'un candidat au poste de maire et conseiller doit déposer un bulletin de présentation signé par 10 électeurs. Cette disposition ne vaut que pour les municipalités régies par la loi des Cités et Villes. Quant aux autres régies par le code municipal, la signature de deux électeurs suffit pour qu'un bulletin de présentation soit valide.

# La Régionale Pascal-Taché devra justifier l'engagement de quatre professeurs supplémentaires

Par Claude Marchand

La Commission scolaire régionale Pascal-Taché devra justifier auprès du ministère de l'Éducation la nécessité pour elle d'engager quatre professeurs supplémentaires "hors normes" devant être affectés à la polyvalente Casault de Montmagny.

C'est ce qui ressort d'une première rencontre de négociations en ce sens de la direction de la régionale Pascal-Taché avec le responsable du Bureau régional du ministère, vendredi le 10 octobre alors que ce dernier n'a pas acquiescé à la

demande de la régionale et a fait savoir à ses directeurs qu'ils devraient démontrer hors de tout doute et en allant dans les moindres détails l'obligation de requérir aux services de ces professeurs.

Même si les premières démarches n'ont donné aucun résultat concret, a déclaré le directeur général de la régionale Pascal-Taché M. Rosaire Laprise, nous avons l'intention de revenir à la charge; mais nous n'avons pas un gros cheval de bataille, a-t-il reconnu, disposant déjà du nombre maximum de professeurs requis selon les normes du ministère de l'Éducation.

Pour sa part le principal de Casault M. Donald Brisson, interrogé sur la situation qui prévaut dans cette école où la grosse majorité des 190 professeurs contestent toujours leurs tâches, s'est dit moyennement satisfait puisque les demi-groupes n'existent plus depuis la dernière révision des horaires rendue effective le 14 octobre et qu'on peut désormais assurer une continuité de l'enseignement les professeurs étant limités à 26,7 périodes de cours par semaine sur un cycle de six jours.

M. Brisson considère néanmoins comme raisonnable la demande des profes-

seurs que leur nombre soit porté à 195 afin que les périodes d'enseignement soient réduites à 24 et qu'ils puissent faire plus d'animation dans l'école en vue d'améliorer la qualité de l'enseignement.

Selon M. Brisson, certaines matières requièrent plus de temps que d'autres tant

dans la préparation que dans la dispense des cours et on devrait davantage tenir compte dans l'évaluation des tâches. Ainsi Casault est un cas spécial à cause du grand nombre d'options professionnelles qu'elle offre; ça prend donc plus de professeurs qu'ailleurs, conclue le principal.

## Les employés de Bélanger veulent l'abolition du système de boni

(C.M.)— Réunis en assemblée générale pour discuter du renouvellement de leur convention collective de travail qui expire le 14 mars 1976, quelque 224 membres du Syndicat des Employés de Bélanger, section usine, à Montmagny ont voté à l'unanimité pour l'abolition du système de boni avec pleine compensation.

C'est ce que nous faisait savoir M. Georges Clavet, agent du Syndicat de Bélanger, qui a précisé que les gens étaient «écœurés» d'être obligés de travailler régulièrement en temps supplémentaire pour aller se chercher un salaire décent.

De plus, les employés ont mandaté l'exécutif du Syndicat pour demander les premières négociations en vue du renouvellement de l'actuel contrat de travail. En effet, tel que stipulé dans le Code du Travail, on peut demander l'ouverture des négociations 60 jours avant la fin de la convention en cours.

## Lionel Corriveau est assigné en Cour relativement à l'accident de la jeune Sylvie Pelletier

(R.L.)— C'est hier, mardi le 21 octobre, que M. Lionel Corriveau, comptable à Montmagny, était assigné à comparaître en Cour au Palais de Justice de Montmagny, sous la double accusation de conduite avec facultés affaiblies et délit de fuite, relativement à l'accident survenu le 3 octobre dernier à Montmagny.

On se rappelle qu'à cette date, la jeune Sylvie Pelletier, 17 ans, de Montmagny, avait été renversée et traînée sur une distance de 1850

pièdes par un chauffard qui avait ensuite pris la fuite.

La jeune fille souffre de nombreuses blessures aux jambes, au bassin, à la poitrine, aux bras et au ventre, et repose actuellement à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

L'assignation à comparaître en Cour signifiée mardi dernier à Lionel Corriveau doit mener à une enquête préliminaire pour conduite avec facultés affaiblies et délit de fuite relativement à l'accident de la jeune Sylvie Pelletier.

## La bibliothèque de Casault ouverte officiellement au grand public

Par Claude Marchand

Accessible à toute la population de la région comprise dans les limites du territoire desservi par la Commission Scolaire Pascal-Taché depuis décembre 1974, la bibliothèque de la Polyvalente Casault à Montmagny sera ouverte officiellement en dehors des heures de cours le 29 octobre prochain à 21 heures à l'occasion d'une cérémonie appropriée.

Le Centre culturel et récréatif, avec la collaboration du Service d'Éducation aux Adultes de la régionale Pascal-Taché et du personnel de la bibliothèque, a en effet pu donner une double vocation à la bibliothèque. C'est ainsi qu'en plus de la fréquentation normale de jour par les étudiants toute

personne imbuée de lecture, moyennant l'obtention d'une carte d'identification au coût de \$6, peut piger parmi les quelque 35.000 volumes à sa disposition un ou deux volumes qui seront siens pour 15 jours. La bibliothèque est ouverte aux adultes tous les mercredis en soirée de 8 à 10 heures, et cela jusqu'au 16 juin 1976.

Jusqu'à présent quelque 75 personnes se sont prévaluées de leur droit de consulter et d'emprunter des livres de la bibliothèque de Casault. Mais cette année on espère que ce centre de savoir et de culture pourra intéresser un nombre beaucoup plus considérable de gens. Il s'agit là d'un excellent moyen de diffuser l'information et les connaissances de base, a précisé le bibliothécaire M.

Jacques Morin. De plus ce service est offert à prix très populaire; alors pourquoi ne pas en profiter largement.

Le but premier de l'ouverture officielle est justement de bien faire connaître à la population les effectifs de la bibliothèque. Tout le monde est donc invité à se joindre aux invités d'honneur, dont les présidents honorifiques conjoints de la soirée MM. Cajetan Gauthier, maire de Montmagny et Raymond Coulombe, président de la régionale scolaire Pascal-Taché; sans oublier les responsables de cette initiative, MM. Magella Webster, directeur des Services aux Étudiants, Guy Larochelle, directeur du Centre culturel et récréatif, et Jacques Morin, responsable des bibliothèques de la régionale.

## Aux soumissions encore une fois à St-Lazare

par Claude MARCHAND

Le Conseil municipal de St-Lazare, qui fait l'objet de nouvelles poursuites judiciaires intentées contre ses membres par le contracteur Réal Lemelin, s'est vu contraint une seconde fois de retirer à Ernest Aubin le contrat d'entretien des chemins d'hiver de la municipalité et retournera aux soumissions pour une quatrième tentative.

Encore une fois le Conseil a dû faire face à une action, enregistrée en Cour provinciale le 10 octobre dernier sur demande des procureurs de M. Lemelin soit la firme Langlois, Drouin et Laflamme, à l'effet de casser l'avis public du 3 octobre annonçant la demande de soumissions pour les travaux d'hiver parce que le Conseil n'a pas respecté le délai légal d'affichage qui est de sept jours francs.

Considérant que cet avis

est illégal trois solutions s'offraient alors aux conseillers; et c'est ce que le maire Lucien Leblond leur a soumis samedi dernier lors d'une assemblée spéciale convoquée par lui-même: on avait donc le choix entre se présenter à la cour pour défendre le point de vue du Conseil en argumentant sur le fait que Réal Lemelin a bel et bien pris connaissance de l'avis du 3 octobre puisqu'il a présenté une soumission, abolir toutes les démarches entreprises en rapport avec la dernière demande de soumissions et négocier directement avec l'entrepreneur, ou enfin déclarer nulles et sans effet les résolutions adoptées par le Conseil afin d'accepter la soumission de Ernest Aubin et de signer un contrat avec celui-ci et retourner aux soumissions.

Le Conseil s'est arrêté sur

ce dernier choix et a fait une quatrième demande de soumissions, lesquelles seront ouvertes mardi prochain au cours d'une séance spéciale. Entrepreneurs la firme Boivin, Lagacé et Associés, aviseurs légaux de la Corporation municipale de St-Lazare, doivent conclure un règlement hors cour relativement au bref d'assignation, le deuxième du genre reçu par le Conseil en un mois.

En guise de justification de cette situation plutôt loufoque, le maire Leblond a répété que ceux qui ont à coeur de faire quelque chose sont susceptibles de se tromper. Mais la chose n'est pas si grave, considère-t-il, puisque si jamais il tombe de la neige en quantité appréciable avant que le contrat soit accordé on pourra toujours recourir à un entrepreneur qui serait rémunéré à l'heure pour faire le travail.

## IL EN EST ENCORE TEMPS

Venez vous joindre à la chaîne d'alimentation: Casino d'Aubaines, au Magasin à rayon, à la Banque Provinciale ainsi que plusieurs boutiques déjà louées, et réservez votre local dans le centre d'achat de M. Gilles D'Anjou. Ouverture: Printemps 1976. Tél. 856-3710

A venir au  
**CINEMA LAFONTAINE**  
et  
**CINEMA TACHE**

**MUSTANG**  
Le 31 octobre

**L'ANTECHRIST**  
Le 11 novembre

LE 11 NOVEMBRE

Bloc-notes

# Du théâtre artisan, de l'art et du narcissisme

Récemment, M. Gervais Richard faisait mention dans une édition de ce journal de son projet de théâtre de recherche sur la Côte-Sud. Précisons qu'il s'agirait là d'une troupe de théâtre professionnelle et permanente chez-nous, ce qui ne s'est jamais vu.

On peut se demander quelles seront les implications et conséquences de ce théâtre de recherche, nommé à juste titre Théâtre Artisan, sur notre région et sur les gens qui y habitent.

Considérons le côté pratique de la chose. Primo, le Théâtre Artisan offrira, s'il reste fidèle à ses buts actuels, un moyen d'expression, une possibilité énorme pour les gens de la région doués d'un talent certain mais privés, à date, d'ouverture en ce domaine. De plus, pour quiconque a rencontré M. Richard, il apparaît comme sûr que le Théâtre Artisan ne sera pas un tremplin pratique pour se catapulte au firmament de la gloire locale et flatter les narcisses comme c'est le cas dans d'autres domaines chez-nous.

Le potentiel artistique existant dans la région est énorme, pour peu qu'on le cherche là où il se trouve réellement, et la compétence de M. Richard (qui aidera à

guider les futurs participants du Théâtre Artisan ne fait aucun doute, tant par les années d'études qu'il a accumulées que par ses stages outre-mer. C'est pourquoi on peut attendre de ce projet qu'il soit vraiment ce que les artistes de la Côte-Sud sont en droit d'attendre de lui: un atelier de recherche permettant, d'une part d'ouvrir des débouchés aux talents et d'autre part d'implanter le vrai théâtre en nos murs.

Qu'il le veuille ou non, le Théâtre Artisan aura une tâche à accomplir: aider à faire progresser le théâtre sur la Côte-Sud et refuser les adeptes du narcissisme. Ce n'est qu'à ce prix que nous pourrions parler sincèrement d'art, de culture chez-nous.

A M. Gervais Richard et aux cinq personnes qui formeront, au début, le Théâtre Artisan je dis ceci: Vos buts tels que décrits sont plus que nobles, ils sont nécessaires à notre région qui a soif d'art véritable. Puissiez-vous ne pas tomber dans l'absurde contemplation de soi-même et ne jamais oublier votre idée première qui est de faire évoluer le théâtre et les acteurs sur la Côte-Sud. Et alors nous pourrions réellement parler d'art, parler de théâtre.

Réjean Lachance

## Me Marcel Morin signera

dorénavant la

chronique juridique

Nos lecteurs remarqueront dans la présente édition que notre chronique juridique porte dorénavant le titre de "Nul n'est censé ignorer la Loi" et se voit signer par Me Marcel Morin, du bureau d'avocats Morin et Lemieux à Montmagny.

Me Morin, détenteur d'une licence en Droit, d'une Maîtrise en Droit et professeur en Droit municipal et en Droit du Travail à l'Université Laval, se fera un devoir et un plaisir de vous renseigner chaque semaine sur différents points de Loi.

Me Morin tiendra compte des opinions des lecteurs et prendra à cœur de répondre à toutes les demandes d'information supplémentaire qui pourront lui être formulées par l'intermédiaire du Journal Peuple-Courrier, à 55 Ave de la Fabrique, à Montmagny.

Nous tenons par la même occasion à remercier Me Louis Paquin, de l'étude Paquin, Corriveau et Pelletier, qui a assuré ce service pendant plus de trois ans pour le bénéfice des gens de la Côte-du-Sud.

La direction



"Nul n'est censé ignorer la Loi"

par Me Marcel Morin

### Chasseurs sachez chasser

La saison de la chasse tire à sa fin et hélas nous déplorons encore de trop nombreux accidents. Notre propos n'est pas de vous enseigner l'art de chasser mais plutôt de vous renseigner sur les recours qui s'offrent à la victime d'un tel accident.

En premier lieu, il est toujours loisible à cette personne d'intenter des procédures devant les tribunaux contre l'auteur de l'accident de chasse. Mais vous direz-vous, les chasseurs n'ont pas toujours souscrit de l'assurance pour couvrir un tel risque? C'est exact. Au surplus, le responsable de l'accident (blessures, mort) est peut-être insolvable? Dans ce cas, trop souvent la victime ne poursuivra pas et devra supporter ses propres dommages.

Cependant, la loi de la conservation de la faune accorde à "tout détenteur de permis qui subit une blessure par suite d'un accident qui résulte directement de la pratique, à des fins récréatives, de la chasse ou de la pêche au Québec ou, s'il meurt pas suite d'un tel accident, à ses ayants droit, une indemnité dont le montant est déterminé par règlement; le montant de l'indemnité ne peut toutefois excéder \$5,000.00 pour un même accident." Un règlement adopté en vertu de cette loi fixe les montants à accorder selon la perte. Par exemple, la perte d'une jambe (membre complètement sectionné; entraîne une indemnité de \$3,500.00, une main \$2,500.00.

La première exigence pour pouvoir se prévaloir de cette loi est d'être détenteur d'un permis. Également, "le détenteur ne doit pas avoir été déclaré coupable en vertu d'une loi ou de règlements concernant la chasse ou la pêche pour une infraction au moment de l'accident." Enfin, si la blessure entraîne une invalidité totale et permanente, il faut que cette invalidité survienne dans les douze mois de la date de l'accident. Comme cette indemnité ne tombera pas du ciel, il faut donner un avis dans les quinze jours de l'accident au ministre de la justice. Pour bénéficier de cette indemnité, il n'est pas nécessaire que celui qui vous a blessé soit lui-même détenteur de permis. Supposons maintenant que vous vous promenez en forêt en simple admirateur de la nature et que vous soyez victime d'un accident de chasse ou de pêche. Dans un tel cas, si le détenteur de permis est responsable de l'accident, le gouvernement paiera jusqu'à un maximum de \$10,000.00. Le réclamant ou la personne responsable de l'accident doit aviser sans délai le ministre de la justice sinon le gouvernement n'est pas tenu de payer les dommages-intérêts auxquels vous pourriez avoir droit.

Vous vous demandez peut-être pourquoi le maximum de l'indemnité diffère dans les deux cas mentionnés plus haut. Dans l'hypothèse où c'est le détenteur de permis qui est responsable de l'accident, le permis joue le même rôle qu'une police d'assurance responsabilité et alors le gouvernement ne lui demandera pas le remboursement de ce qu'il aura été appelé à payer.

Enfin, si le détenteur d'un permis a eu la précaution de souscrire une police d'assurance responsabilité couvrant ce risque, le gouvernement ne sera appelé à payer que dans la mesure où les dommages-intérêts excèdent le montant des obligations de l'assureur.

Tels sont, rapidement brossés, les principaux aspects de vos droits lorsque vous êtes impliqué dans un accident de chasse ou de pêche. Je vous conseille cependant de consulter votre avocat le plus rapidement possible après un tel accident, lui seul étant en mesure de vous indiquer les moyens propres à la sauvegarde de vos intérêts.

Marcel Morin, avocat

### La voix du peuple

#### Le C.L.S.C. c'est l'affaire de tous

Conseil d'administration du C.L.S.C.

M. Le président

Lors de la dernière réunion du conseil d'administration j'ai assisté comme un spectateur anxieux de voir ce qui se déroulerait. Rapidement j'ai conclu que l'opinion de l'un ou de l'autre des participants n'étaient pas écoutés ou qu'on ne voulait pas les écouter. J'ai été déçu de voir le climat difficile dans lequel, tout le monde travaille, surtout que c'est un équipe qui fonctionne depuis assez longtemps. Alors je vous demande M. le Président qu'est ce qui ne va pas? Pourquoi votre refus à nos demandes procès verbal etc...? Cela je le demande au nom de la population car cette dernière a été sollicitée pour orienter les débuts du C.L.S.C. Tout ce travail était-ce une farce pour amuser la population? ou si les deux dossiers qui ont été compilés sont un instrument de travail?

Le fonctionnement futur du C.L.S.C. sera ce que le conseil d'administration aura voulu qu'il soit c'est-à-

dire une participation active de la population à la vie du CLSC si on veut bien renseigner. Bientôt la construction sera terminée mais les raisons de croire au CLSC sont vagues pour tout le monde. Demandez leur M. le Président au gens de chez nous c'est quoi le CLSC? qu'est-ce qu'il aura dans le ventre notre CLSC?

C'est un rôle important qui vous a été donné de participer au lancement du CLSC et c'est une priorité pour vous de renseigner les futurs usagers du C.L.S.C.

Au mois de juin il y aura élection pour les usagers M. le Président donnez une raison aux usagers de s'occuper de la vie du CLSC et ce de quelle façon, en communiquant plus souvent dans les journaux ce qui avance dans le CLSC et ce qui avance plus lentement.

Je termine en formulant le vœux que les réunions soient publiques et non pas une réunion annuelle d'information sans doute me direz-vous qu'il n'y aura pas foule mais qui sais?

Le comité des citoyens de L'Islet-Sud  
Par Michel Lord

## LE PEUPLE

COURRIER DE LA CÔTE DU SUD

55, Rue de la Fabrique  
Montmagny 248-0415  
248-0419  
248-0430

L. Pocatiere  
856-1514

DIRECTEUR  
Thomas Tremblay  
DIRECTEUR DE L'INFORMATION

Claude Marchand  
ATA REDACTION  
Jean-Paul Ouellet  
Rejean Lachance  
Mme Leopold Flamand

MARKETING  
Gilbert Bouchard  
PUBLICITAIRES  
Yvon Lemieux 248-0419  
Pierre Dumais 498-3317  
Clément Montminy 248-0430

COMPOSITION  
Mme Hélène Rodrigue  
Mlle Diane Gaumont

ABONNEMENTS  
R. Lamontagne  
Mme Denis Fortin  
MAOUFISTES  
Clément Boulanger  
Mme Lynda Lévesque  
COMPTABILITE  
Mlle Dorothy Bermingham  
SECRETARIAT  
Mlle Suzanne Lévesque  
RECEPTIONNISTE  
Odette Guilmette  
DISTRIBUTION  
Rosaire Tremblay 248-0447



Port payé à Montmagny  
Courrier de la deuxième  
classe  
Enregistrement no 0420  
Dépôt légal - Bibliothèque  
Nationale du Québec.

HEBDO DE LA  
CÔTE-DU SUD



IMPRIME A L'IMPRIMERIE ST-ROMUALD OFFSET

Toute reproduction des annonces ou informations est interdite.

# 19 maires et 63 conseillers parviennent au terme de leur mandat

(J.P.O.) 19 maires et 63 conseillers municipaux de la partie du comté de Kamouraska desservie par le Peuple-Courrier parviennent au terme de leur mandat le 26 octobre prochain.

Il est donc possible que plusieurs de ces municipalités soient le théâtre d'élections le 2 novembre, ce que nous saurons plus précisément le 26 octobre, jour de l'appel nominal des candidats.

Entretemps, nous publions ci-après, la liste des maires et conseillers sortants pour les municipalités du comté de Kamouraska desservies par le Peuple-Courrier.

**ST-JEAN PORT-JOLI**  
M. Fernand Lizotte, maire; M. Denis A. Pelletier, Roland Pelletier et Joachim Gama-che conseillers.

**ST-ROCH DES AULNAIES**  
M. Léo St-Pierre, maire, MM. André Deschênes, Al-

fred Caron et Alphège Charrois, conseillers

**STE-LOUISE**  
M. Gérard Bacon, maire; MM. Rémy Soucy, Robert Labbé, Réjean Lizotte, conseillers

**LA POCATIERE**  
M. Roger Ouellet, maire; MM. Pantaléon Thiboutot, Paul-Emile Dubé et Ernest Bourgelas, conseillers.

**ST-ONESIME**  
M. Alexandre Ouellet, maire; MM. Rosaire St-Pierre, Roland Thiboutot et Charles Eugène Lizotte, conseillers.

**ST-PACOME PAROISSE**  
M. Fernand Lévesque, maire, MM. Gilbert Bérubé, Léopold Alexandre et Paul d'Anjou, conseillers.

**ST-PACOME VILLAGE**  
M. Maurice Lévesque, maire, MM. Joseph Ludger Plourde, Marcel Lévesque et Roch Santerre, conseillers

**ST-GABRIEL**  
M. Gilles Lévesque, maire; MM. Marcel Lavoie, Maurice Bélanger et Benoît Bouchard conseillers

**MONT-CARMEL**  
M. Jean-Claude Plourde, maire; MM. Camille Anctil, Maurice Anctil, Gédéon Drapeau, René Dubé, Jean-Baptiste Lavoie et Alcide Massé, conseillers.

**RIVIERE-OUELLE**  
M. Gérard Michaud, maire; MM. Gonzague Gagnon, Paul Emile Lizotte et Gérard Bélanger, conseillers.

**ST-PASCAL PAROISSE**  
M. Joseph Hudon, maire; MM. Alphonse Caron, Lucien Ouellet et Jean-Léon Charest, conseillers.

**ST-PHILIPPE**  
M. Jean-Marie Pelletier, maire; MM. Ludger Michaud Pierre Caron et Raymond F. Dionne, conseillers.

**ST-AUBERT**  
M. Jean-Léon Desrosiers, maire; MM. Emile-Pierre Jean, Demetrius vart et Romuald Pelletier, conseil-

lers.

**ST-DAMASE**  
M. Jean-Guy Bélanger, maire MM. Bertrand Ouellet Yvon Dubé et Pierre Pelletier, conseillers.

**ST-BRUNO**  
M. Lucien Dionne, maire MM. Bruno Ouellet, René Lebrun et Lionel Pelletier, conseillers.

**ST-DENIS**  
M. Roger Caron, maire; MM. Louis Martin, Jean-Paul Pelletier et Jean-Paul Caron conseillers.

**KAMOURASKA**  
M. Oscar Lévesque, maire MM. Roland Langlais, Roger Michaud et Rodrigue Vail-lancourt, conseillers

M. Léo Moreau, maire; MM. Gonzague Bérubé, Jean Luc Drapeau et Charles-Henri Raymond.

**VILLE LA POCATIERE**  
M. Gérard Dallaire, maire MM. Jean-Baptiste Hudon, Joseph Gosselin, Rosaire Lévesque, Henri Généreux, Léonard Laplante et René Brousseau, conseillers.

## L'eau du Lac Mont-Carmel est potable

(J.P.O.) Contrairement à la rumeur que plusieurs se plaisent à faire circuler, l'eau du "petit lac à Mont-Carmel" n'est pas polluée. En fait, elle est aussi bonne pour la consommation que pour la baignade.

C'est ce que révèle les derniers prélèvements d'eau effectués à ce lac par les Services de Protection de l'Environnement. L'analyse montre que l'eau du lac contient 12 coliformes par 100 millilitres d'eau.

Selon les normes d'hygiène, une eau qui contient de 1 à 40 coliformes est bonne

pour la consommation et elle est bonne pour la baignade si elle ne contient pas plus de 5000 coliformes.

Le rapport du prélèvement montre donc que l'eau du lac Mont-Carmel est de bonne qualité.



**Germain Simoneau A.V.A.**

Assureur-vie agréé

L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS

15 Nord, Du Bassin, Montmagny (Québec)  
Lévis (418) 837-2421 Montmagny (418) 248-2802

## Le Club Optimiste de Montmagny grossit ses actifs

(Denise L. Bleney)— Le Club des 150 formé par le Club Optimiste de Montmagny a permis d'augmenter le nombre de ses membres tout en augmentant ses actifs. La campagne de recrutement du «Club des 150» a duré environ trois semaines et compte déjà 135 membres. Pour y faire partie, chacun des membres devaient souscrire \$100.00 au Club. Le Club des 150, c'est une subdivision du Club Optimiste qui a pour rôle d'alimenter le Club Optimiste et de servir ses buts et objectifs. On sait que le rôle de ce dernier est de venir en aide aux mouvements de jeunes.

Au cours de la dernière année, le Club Optimiste a

réalisé ces objectifs en organisant diverses activités qui devaient se renouveler durant la période 75-76.

**Concours d'art oratoire:**  
Un concours d'art oratoire organisé en février 75 a permis à une dizaine d'étudiants de Montmagny de se présenter à la finale de zone qui regroupait les villes de Ste-Croix, St-Romuald, Lévis et Montmagny. Mlle Hélène Gaudreau, fille de Raymond Gaudreau, s'est classée à la finale du district Québec-Maritimes qui a eu lieu au Congrès des Clubs Optimistes à l'Hôtel Bonaventure de Montréal, en septembre dernier.

**Concours de philatélie:**  
Les 6 participants de la région de Montmagny ont

tous reçu des mentions spéciales à la finale du district Québec-Maritimes, en 74. Bientôt, des détails nous seront fournis concernant le prochain concours qui devrait commencer en décembre.

**Semaine d'appréciation à la Jeunesse:**

Actuellement le Club prépare la «Semaine d'appréciation à la Jeunesse» qui se tiendra du 5 au 13 novembre prochain. M. Antonin Morin en est le responsable. Un souper du Club Optimiste invitera un représentant choisi par chacun des groupements de jeunes: tels, les Brigadiers, les Cadets de l'Armée, les camelots, les sportifs, les étudiants, les Marionnettes, etc... Un certificat de reconnaissance leur sera alors remis, encourageant ainsi la poursuite de leurs efforts et réussites.

En plus d'organiser des activités de ce genre, le Club Optimiste patronne les Cadets de l'Armée depuis sa fondation et une équipe de hockey pee-wee.

**Objectifs en 75-76:**  
Pour 75-76, les Optimistes essaieront d'augmenter les activités au niveau de la jeunesse et d'améliorer l'aide fourni par le passé. C'est ce que nous disait M. Louis Taschereau, président du Club Optimiste.

## Nouvelle production chez Gérard Collin Inc.

(Denise L. Bleney)— Avant la fin d'octobre, l'Industrie de meubles Collin de Montmagny présentera aux consommateurs canadiens son dernier «bébé», c'est-à-dire la fabrication de mobiliers de cuisine comprenant: table, chaises, fauteuils, vaisselier, buffet et desserte dans les styles provincial français et traditionnel.

Contrairement à plusieurs produits, ces meubles sont complètement en bois. Cette nouvelle production relève d'un programme d'expansion amorcé en octobre 74. La réalisation de ce projet a exigé un investissement de \$600,000. L'usine a été agrandie faisant ainsi place à de nouvelles machineries. Depuis une quinzaine d'employés se sont ajoutés, et dix-sept autres devraient être embauchés prochainement dépendamment de la mise en marché de ce nouveau produit.

En juin dernier, l'Industrie

Collin avait présenté ces nouveaux modèles au Salon du Meuble de Montréal. Actuellement, cette firme se prépare à l'Expo de Toronto qui se tiendra en janvier prochain.

## EDOUARD FORGUES

ENTREPRENEUR GENERAL 259-7937

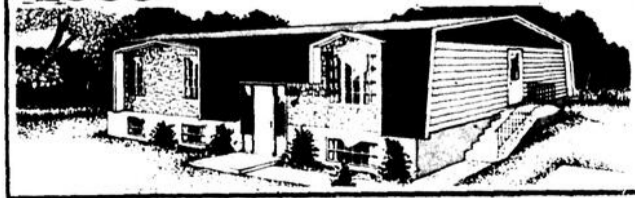
70 Boul. Blais Ouest, (Rte 2) Berthier-sur-Mer

Vendeur des maisons fabriquées en usine

présente le modèle

HABITEC 2000

Le Baron



### PRENEZ EN PHOTOS LE BONHEUR DE VOS ENFANTS POUR L'HALLOWEEN

avec les nouveaux appareils Kodak



**KODAK TRILITE 18**

29.<sup>95</sup>

- en coffret
- flip flash compact pour 8 éclairs
- chargement facile, pas de réglage
- lentille F-11, 25 mm



**Télé Instamatic Kodak 608**

42.<sup>95</sup>

Du bout du doigt, une photo ordinaire ou une téléphoto. Choix instantané. Flip flash compact pour 8 éclairs. Télé objectif intégré.



A



B



C



D



E

Articles de décoration en papier aux belles couleurs	
A Hibou 9 1/2" de haut	1.95
B Citrouille 10" de haut	1.90
C Araignée 10" de haut	1.60
D Sorcière 10 1/2" de haut	2.50
E Squelette de 32" à 72" de haut	.95 et plus

## bellavance inc.

Galeries Montmagny  
Montmagny (418) 248-3877

# 535 étudiants devront quitter le couvent des Soeurs de la Charité en juin prochain à La Pocatière

Par Jean-Paul OUELLET

Les 535 étudiants de l'École Secondaire publique de La Pocatière qui étudient au couvent des Soeurs de la Charité (pavillon d'Youville) devront quitter les lieux le 30 juin 1976 afin de permettre le réaménagement du foyer Ste-Anne en vue d'une meilleure sécurité et de services plus adéquats pour les personnes âgées qui y habitent.

Tel est le sens d'une résolution adoptée par le conseil d'administration du foyer Ste-Anne et qui a dernièrement été transmise à la Commission Scolaire Régionale Pascal-Taché.

On sait qu'à cause d'un manque d'espace, la commission scolaire loue depuis plusieurs années une partie du couvent des Soeurs de la Charité pour des étudiants du secondaire public; l'autre partie est occupée par un foyer pour personnes âgées qui compte une quarantaine de pensionnaires. Les étudiants devaient normalement quitter le couvent en septembre 1977, date de l'ou-

verture de la polyvalente.

C'est pour des raisons de sécurité et d'amélioration des services aux personnes âgées que le conseil d'administration du foyer Ste-Anne a décidé d'avancer cette échéance au 30 juin 1976. On sait que, du fait qu'il est situé dans la plus ancienne partie du couvent, le foyer fait face à un sérieux problème de protection contre les incendies. Le ministère du travail a d'ailleurs exigé, l'an dernier, l'amélioration du service de protection à incendies par la pose de gicleurs. Douze lits pour personnes âgées sont d'ailleurs encore situés dans la partie combustible du couvent.

Cependant, la subvention versée par le ministère des Affaires Sociales pour la pose de gicleurs était nettement insuffisante. La direction du foyer a alors proposé d'aménager une partie de l'aile neuve pour y transférer les 12 chambres situées dans la partie combustible. Cette solution à court terme a été acceptée par le ministère du Travail et des Affai-

res Sociales. En même temps, la corporation du Foyer a proposé un projet de réaménagement complet du foyer afin de créer des services plus adéquats pour les personnes âgées. Ce projet, qui a reçu l'accord de principes du gouvernement, ne peut se réaliser sans que les étudiants qui occupent le couvent quittent les lieux.

On s'est alors rendu compte qu'on ne pouvait aménager douze chambres dans la partie neuve sans intégrer cette transformation dans un plan d'ensemble. Le ministère a donc demandé un échéancier à la corporation du foyer pour savoir où on allait avec le projet.

L'échéancier établi par le foyer prévoit que le début des travaux de réaménagement sera au 30 juin 1976. Le conseil d'administration du foyer a décidé de ne pas attendre l'ouverture de la polyvalente parce que cela risquerait de retarder considérablement et même de compromettre l'instauration de nouveaux services pour les personnes âgées. D'ail-

leurs, plusieurs personnes avaient signalé lors de l'assemblée annuelle d'information du foyer que les personnes âgées n'étaient pas obligées de supporter le fait

que la polyvalente ne sera prête qu'en 1977.

Donc, si le ministère des Affaires Sociales approuve l'échéancier établi par la corporation du foyer, les

dirigeants de la commission scolaire régionale Pascal-Taché devront se mettre à la recherche de nouveaux locaux pouvant contenir environ 500 étudiants.

## Le Richelieu de La Pocatière fêtera son 20e anniversaire de fondation le 25 octobre

(J.P.O.) Le club Richelieu de La Pocatière célébrera son vingtième anniversaire de fondation le 25 octobre prochain.

Fondé le 27 octobre 1955, le club Richelieu de La Pocatière devint le 88ième club de la chaîne Richelieu. A ce moment il regroupait des membres de St-Pascal, ST-Pacôme, ST-Jean Port-Joli et La Pocatière. Son parrain était le club de Rivière-du-Loup fondé en 1951.

A sa fondation, le club de La Pocatière comptait 25 membres et était présidé par M. Bertrand Forest. En 1961, il donnait naissance au club de St-Pascal. Le club Richelieu de La Pocatière compte présentement 44 membres et en a déjà compté 65 juste avant la fondation du club de St-Jean Port-Joli en 1965.

Le club de La Pocatière est affilié au Richelieu international qui compte 225 clubs et 6.400 membres. A ses débuts l'organisme est venu en aide surtout aux jeunes en défrayant des examens de la vue et des lunettes ainsi que d'autres types de prothèses. Avant la municipalisation des Loisirs, le club de La Pocatière a fourni près de \$6.500 aux Terrains de Jeux de ST-Pacôme, ST-Pascal St-Jean Port-Joli et La Pocatière. Il a aussi débordé le continent en donnant des argents pour des enfants déshérités de la Malaisie et de Bolivie. Dernièrement, les principales oeuvres du club ont été le hockey et le baseball mineur Les Scouts, l'École de Ballet, les Jeunesses Musicales, la Fondation Bouchard et le camp Canawish pour l'enfance inadaptée. Le Richelieu finance ses oeuvres par la tenue de parties de cartes, la vente annuelle de tire et la tenue d'activités sociales dont les bénéficiaires sont versés aux oeuvres comme le Méchoui et la Soirée Casino.

Le but des Clubs Richelieu est la formation de la personnalité de ses membres en travaillant à des oeuvres principalement destinées à venir en aide à la Jeunesse. Les membres se rencontrent régulièrement lors de soupers. Durant cette activité, le président impose des amendes symboliques qui vont au compte du fonctionnement. Le club reçoit également des conférenciers qui font des exposés sur divers sujets.

C'est donc samedi le 25 octobre que les membres du Club Richelieu de La Poca-

tière fêteront le 20e anniversaire de fondation de cet organisme. Le tout se déroulera au centre culturel. Le délégué du Richelieu International, les autorités civiles et religieuses, des représentants de divers organismes locaux, les anciens présidents, l'administrateur et les gouverneurs des deux régions du district, les présidents des 15 clubs du district et les anciens membres et amis des Richelieu seront invités pour la circonstance.

Il y aura alors proclamation de Richelieu émérites, initiation de nouveaux membres et remise de décorations.

## La saison 1975-76 des Jeunesses musicales à La Pocatière

(J.P.O.) Encore une fois cette année, le Centre des Jeunesses Musicales de La Pocatière patronnera plusieurs concerts qui seront donnés tout au long de l'année à La Pocatière. Nous publions ci-après la liste des spectacles des Jeunesses Musicales pour la saison 1975-76 à La Pocatière:

3 novembre: Quintonal Jazz, panorama du jazz par un groupe québécois - saxophone, trompette, piano, basse et batterie.

1 décembre: Quintette à vent du Québec - répertoire allant du baroque au contemporain, clarinette, hautbois, basson, flûte, cor.

19 janvier: Jonice Taylor, contralto - Ronald Taylor, flûte - Pierre Augé, guitare - pièces pour guitare ou flûte seules, guitare et flûte, guitare et chant ou guitare, chant et flûte.

23 février: La Barbien de Séville - chef d'oeuvre comique de Rossini adapté en français avec mise

en scène de Paul Boissonneau. Durée de 90 minutes - cinq chanteurs costumés avec musique d'orchestre enregistrée.

Ces spectacles auront lieu le lundi au Centre Culturel de La Pocatière à 8.15 heures.

Pour se procurer des cartes de saison, communiquez avec Mme Benoit Pelletier à 856-3131 ou avec Mme Eric Comeau à 856-2406. Des cartes seront également en vente lors du premier concert.

## La population de St-Bruno veut un meilleur service de Bell Canada

(J.P.O.)— Suite aux nombreuses plaintes et au mécontentement général de la population de St-Bruno, le comité d'action communautaire et le conseil municipal de l'endroit ont décidé d'entreprendre des démarches pour que la société Bell Canada améliore son service téléphonique dans cette localité de 800 âmes.

Ainsi, les deux organismes demandent aux représentants de Bell Canada d'être présents à la prochaine réunion régulière du conseil, le 3 Novembre, afin de négocier de façon sérieuse la réfection complète du service téléphonique présentement dans un état lamentable dans cette municipalité.

Ce problème d'un service téléphonique inadéquat n'est pas récent à St-Bruno. Les premières démarches pour l'amélioration du service ont été entreprises par le conseil municipal en 1970. Plusieurs résolutions et deux pétitions ont été envoyées à Bell Canada demandant à cette compagnie de remédier à ses installations vieillies et inadéquates. A plusieurs reprises, on a demandé que les représentants du Bell rencontrent le conseil à cet effet, mais la compagnie ne s'est jamais présentée au rendez-vous. Celle-ci aurait prétendu n'avoir reçu qu'une

pétition et une résolution à cette fin.

La municipalité de St-Bruno compte environ 150 abonnés au service téléphonique de Bell Canada. Le mécontentement de ces derniers vient du fait d'être de 8 à 10 abonnés sur une même ligne et de «jouir» d'installations vieillies et usées.

Le fait d'être tant d'abonnés sur une même ligne cause des inconvénients pratiques évidents. Une conversation peut facilement être écoutée; quelquefois, il est tellement long avant d'obtenir une ligne qu'il est préférable de se déplacer si l'on a affaire à quelqu'un qui habite dans la même rue que soi; comme il est impossible d'avoir un téléphone commercial à plusieurs lignes, on peut attendre longtemps avant de pouvoir faire une commande d'épicerie par téléphone et se la faire livrer.

D'autre part, le fait que les installations téléphoniques desservant St-Bruno datent des années 1955 rajoute à ces premiers inconvénients. Les pannes sont nombreuses; lorsque les journées sont venteuses, les conversations sont presque inaudibles; et les lignes se mêlent fréquemment. Il semble que le système soit tellement usé qu'à certains endroits, le

revêtement du câble n'existe plus. Des employés du Bell auraient d'ailleurs effectué une enquête au cours de l'été parce que la compagnie investissait trop en réparations au système téléphonique à St-Bruno.

Ennuyée par cette situation qu'elle doit supporter depuis plusieurs années, la population de St-Bruno demande maintenant d'être un maximum de quatre abonnés par ligne et d'avoir droit aux lignes privées et semi-privées. Les normes de la Commission des Transports sont d'ailleurs explicites à ce sujet: un service satisfaisant est celui qui n'a pas plus de 4 abonnés par ligne; la norme de tolérance est de six.

Afin de régler ce problème, le conseil municipal et le comité d'action communautaire demande à Bell Canada de déléguer des représentants à la prochaine réunion régulière du conseil. Le responsable du comité d'action communautaire, M. Jocelyn Dionne nous a précisé «qu'on ne veut pas de promesses, mais des projets concrets». Et si le Bell décidait de décliner l'invitation, il se pourrait fort bien que la compagnie ne reçoive pas le paiement de ses comptes de téléphone au mois de novembre.

## Nouvelle programmation à la Télévision Communautaire de St-Pascal

(J.P.O.) La télévision communautaire de St-Pascal a mis au point sa nouvelle programmation pour la saison 1975-76.

La diffusion des nouvelles émissions a débuté le 13 octobre dernier. La programmation couvre divers secteurs tels l'information, le divertissement et l'éducation.

Nous publions ci-après la grille des émissions pour la période d'automne hiver 1975-76.

Dimanche: Les Mâles: Divertissement, Entrevues, Lévy Turcotte, Normand Soucy, 12.30 heures. Cette émission est diffusée chaque troisième dimanche du mois.

Lundi: Information politique Provinciale, provinciale, provinciale, nationale. René J. Bernier, Réal Lévesque, 6.15 heures. La diffusion de cette émission débutera dans 2 semaines.

Mardi: Mardi d'information:

Informations locales, Marché aux puces, Clément Lessard, 6.00 heures.

Mercredi: Le coeur ne vieillit pas: Informations, Entrevues, Les pensionnaires de la Villa St-Pascal, 6.00 heures. Cette émission débutera à la fin d'octobre.

Jeudi: Vous devez connaître, Chronique éducative, Alain SOUCY, 6.00 heures

Vendredi: Initiation au système métrique, Information, P.J. Eté 75, 6.00 heures

Samedi: Libellule: Variétés, Education (enfants), Un clown et des marionnettes, 11.00 heures.

Samedi: Format Loisir: Informations, Entrevues (Sport, socio-culturel), Yvonnick Robitaille, Alain Dionne 6.15 heures.

D'autres émissions réalisées par des étudiants de la polyvalente et l'équipe de pastorale prendront bientôt l'affiche sur les ondes du canal 9.

## CENTRE DE DECORATION

Tapis - Tapisserie - Rideaux - Tentures

Participez à notre concours, un gros lot de \$10,000.00 demandez vos coupons.



# MEUBLEMENTS

# SOUCY INC.

ENTREPRENEUR ELECTRICIEN

1322, 4e Ave. La Pocatière

856-1245

## 1003 étudiants se sont inscrits au Cegep cette année

La municipalité de ST-Charles dans le comté de Bellechasse, pourrait fort bien être dotée d'ici peu d'un

camion à ordures. Cette décision du conseil municipal de ST-Charles de se porter acquéreur d'un tel

camion, au coût de \$26,000, date du 15 octobre dernier. C'est d'ailleurs ce soir-même à la salle Boromé, que le

conseil tiendra une séance spéciale pour faire adopter le règlement d'emprunt destiné à couvrir cet achat.

C'est à la suite d'une hausse de près de 150% du seul soumissionnaire à la cueillette d'ordures, M.

Edouard Trahan, que le conseil municipal aurait décidé de se porter acquéreur du camion sus-mentionné.

## Le Centre d'accueil pour alcooliques devient l'unité Domremy de La Pocatière

(JPO) Suite à une demande en ce sens de la part du ministère des Affaires Sociales, le Centre d'Accueil pour Alcooliques de La Pocatière a changé de nom et s'appellera désormais "Unité Domremy de La Pocatière".

C'est pour faire cesser la confusion entre les noms "Centre d'Accueil pour Personnes Agées" et "Centre d'Accueil pour Alcooliques" que les dirigeants de l'organisme ont pris cette décision

Le nouveau nom a été choisi lors de l'assemblée générale de la Fédération des Organismes Bénévoles dont fait partie l'Unité Domremy de La Pocatière. La nouvelle appellation permettra d'identifier plus clairement l'organisme. On sait que le mot Domremy est

depuis longtemps utilisé au Québec comme désignant un organisme qui se spécialise dans le traitement et la readaptation des alcooliques. Rappelons brièvement que l'Unité Domremy de La Pocatière opère depuis 1970 et a comme objectif de venir en aide aux alcooliques de diverses manières. L'organisme est à caractère régional puisqu'il dessert 7 municipalités qui sont La Pocatière, Rivière-Ouelle, ST-Pacôme, St-Gabriel, ST-Onésime, STe-Louise, et St-Roch des Aulnaies.

L'organisme possède une salle pour les réunions située au sous-sol du Centre de Service Sociaux de La Pocatière. Depuis quelque temps, l'Unité Domremy de La Pocatière offre un nouveau service, soit un centre d'in-

formation et de consultation sur l'alcoolisme et les drogues. Les bureaux du centre de documentation sont situés au 1er étage du CSS de La Pocatière et son ouvert de lundi au vendredi de 2.00 à 4.30 heures.

## Semaine de l'appréciation de la Jeunesse

Le Club Optimiste de Montmagny organise une semaine de l'Appréciation de la Jeunesse du 10 au 16 novembre. Cette semaine a comme but principal d'éveiller les adultes aux réalisations de notre jeunesse.

Dans nos cités, plus de 95% des jeunes accomplissent dans le silence leur devoir d'état et sont déjà conscients

## Municipalisation de la cueillette des déchets à St-Charles

(JPO) Selon les dernières statistiques établies par le Cegep de La Pocatière, 1003 étudiants se sont inscrits à cette institution d'enseignement collégial pour l'année scolaire 1975-76.

Ce nombre représente une légère diminution de clientèle de l'ordre de 28 étudiants par rapport à l'an passé, mais se rapproche des prévisions de 1017 étudiants faites au printemps dernier.


C'est le secteur professionnel qui compte le plus d'étudiants avec 566, tandis que le secteur d'enseignement général en compte 437. La moyenne d'âge de ces étudiants est de 19 ans.

malgré le fait que c'est le Cegep 1 qui compte le plus d'élèves, soit 446.

Parmi les concentrations offertes par le Cegep, c'est celle de Sciences Humaines, avec ses 8 disciplines qui attire le plus de clientèle, soit 83 étudiants en Cegep 1 et 99 en Cegep 2. Au secteur professionnel, c'est l'option

de Techniques Infirmières qui compte le plus d'étudiants, soit 148.

La majorité de la clientèle du Cegep, soit 788 étudiants, provient de la région immédiate que cette institution dessert à savoir les comtés de Kamouraska, L'Islet et Montmagny.



**Jeanne L. Boulanger** C. D'A. ASS.


COURTIER D'ASSURANCE GÉNÉRALES

Vie - Feu - Vol - Accident  
Responsabilité Auto

Tel: Bur: 248-0226

211 rue du Manoir, Montmagny, Qué.

**DENTUROLOGISTE**



**ANDRE NORMAND**

21 Valcourt Montmagny  
**248-0849**



**VISITE INDUSTRIELLE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE.**— Ce sont ici les membres de la Chambre de Commerce de Montmagny qui se sont rendus visiter, mercredi le 8 octobre dernier, la firme Industries L'Islet, à Ville de l'Islet, cueillant ainsi maintes informations sur la fabrication de camps industriels de cette usine de la région. [R.L.—PEUPLE—COURRIER]

# Quand SICO dit une vente, SICO fait une vraie vente!

On a toujours aimé la peinture Sico parce qu'on aime une peinture qui s'étend bien, qui couvre bien et qui est reconnue pour sa durabilité. Toutes les peintures Sico vous donneront toujours entière satisfaction.

VOUS AIMEREZ SUREMENT PROFITER DE NOS OFFRES SPECIALES



**\$11.99**



**\$14.99** / **\$4.29**

## SICO DIT, SICO FAIT.

Pour connaître le marchand Sico le plus près de chez-vous, consultez les pages jaunes, à la rubrique "Peinture détaillants"

**JACQUES DUMAS**  
(Montmagny) St-François,  
259-7741.

**Gammacolor** & Co.  
118 St-Jean Baptiste Est, Montmagny.

**GIASSON INC.**  
52, St-Jean Baptiste Ouest,  
Montmagny, 248-1424.



**La Boulangerie**  
**Jean-Claude Fortin**

109, rue St-Louis, Montmagny

### Invitation spéciale

à venir choisir  
vous-même des produits  
frais et de qualité.

Pain chaud tous les jours

Ouvert du Lundi au Samedi de 8 heures A.M. à 6 heures P.M.

- .Pâté à la viande
  - .Pains de fantaisies
  - .Pâté au Saumon
  - .Pains tranchés sur le long
  - .Pâtisseries
  - .Gâteaux pour toutes les circonstances
- Pour commandes spéciales appelez 248-1062

# Joseph Lachance choisi Chasseur de l'Année à Ste-Apolline

(C.M.)— Le sort a voulu samedi soir dernier que parmi les trois chasseurs éligibles au titre de Chasseur de l'Année à Ste-Apolline, en l'occurrence MM. Joseph Desjardins, François Gagné et Joseph Lachance, ce soit

ce dernier qui le devienne succédant ainsi à M. Magella Bernier.

Ce quatrième Festival de la Chasse, qui s'est déroulé du 13 septembre au 19 octobre avec comme principales activités la présentation des chasseurs, le tir à la carabine, le brelan de pommes, le souper à la gibelotte du chasseur et enfin le choix du Chasseur de l'Année, a donné lieu cette année encore à une bonne participation de la part des citoyens locaux et des paroisses avoisinantes.

Une fois arrêté le choix du Chasseur de l'Année on est passé à la remise des trophées aux gagnants des différentes compétitions de tir pour apprendre que les champions étaient MM. Raynald Robin, de Montmagny, et Philippe Therrien, de

Ste-Apolline, pour le gros calibre avec télescope, Eddy Morin, de St-Marcel, et Michel Pelletier pour le gros calibre mire ouverte, Raynald Robin et Eddy Morin pour le calibre 22 avec télescope, Eddy Morin et René Leblond pour le calibre 22 mire ouverte, Liliane Couture et Diane Couture, calibre 22 avec télescope, Colette Guimont et Lorraine

Ouellet, calibre 22 mire ouverte, Joseph Couture et Eddy Morin pour la cible chevreuil, Raynald Robin et Maurice Therrien pour le gros calibre 50 verges, et enfin Marcel Caron et Germain Couture chez les junior.

Enfin les prix de la vente des billets furent gagnés par MM. Paul-Yvon Lachance, de Ste-Apolline (\$100.), Jules

Lachance, de Ste-Apolline (\$50.) et Odilon Labrecque, de Notre-Dame du Rosaire (\$25.).

Par ailleurs le maire Gilles Deschênes, après avoir félicité les participants au festival et remercié les organisateurs, a annoncé publiquement son intention de ne pas solliciter un renouvellement de son mandat pour des raisons d'ordre personnel.



Nous remarquons ici de gauche à droite, MM. Gilles Deschênes, maire de Ste-Apolline, Joseph Desjardins et François Gagné, aspirants au titre, Joseph Lachance, Chasseur de l'Année, et M. le Curé Denis Lepage, président de la Fabrique au profit de quoi est organisé le Festival de la Chasse. [C.M.— PEUPLE-COURRIER]

## L'office des producteurs de bois rencontrera les propriétaires de boisés à St-Bruno

Afin de donner suite aux désirs manifestés par les propriétaires de boisés des paroisses du comté de Kamouraska, le comité d'Action Communautaire de St-Bruno a accepté la responsabilité d'organiser une ren-

contre publique en présence de représentants de l'office des Producteurs de Bois de la Région de Ste-Anne de La Pocatière. Cette assemblée d'information aura lieu à St-Bruno, lundi le 27 octobre prochain.

A cette occasion les représentants de l'Office des Producteurs de Bois tenteront d'apporter des réponses à deux questions qui ont particulièrement préoccupé les propriétaires de boisés lors des récentes rencontres d'information organisées en vue d'étudier la possibilité de former un groupement forestier dans notre région: 1 L'Office des Producteurs de Bois joue-t-il réellement le rôle qu'il devrait jouer dans la mise en marché du bois des forêts privées? 2 Quelle est l'attitude de l'Office par rapport à la formation possible de groupements forestiers dans notre région?

Tous les propriétaires de boisés de la région du Comté de Kamouraska sont donc invités à prendre part à cette séance publique d'information qui se tiendra lundi soir le 27 octobre prochain à la salle paroissiale de St-Bruno à compter de 20 hres (8 hres P.M.).

## Remerciements de sympathie

Mme Emile Caouette et les membres de sa famille remercient toutes les personnes qui ont manifesté un témoignage de sympathie lors du décès de M. Emile Caouette de St-Marcel soit par des offrandes de messes, des tributs floraux, des visites au salon mortuaire ou par leur présence aux funérailles qui eurent lieu le 18 septembre en l'église de St-Marcel de L'Islet.

Mme Joseph Gagné et sa famille remercient toutes les personnes qui ont manifesté leur sympathie lors du décès de M. Joseph Gagné, de Ste-Apolline, soit par des offrandes de messes, par des tributs floraux, par des visites au salon mortuaire ou par leur présence à l'église lors des funérailles.

**Pour un choix complet à bon prix d'appareils et accessoires photographiques**

**Studio Georges Deroy Enr.**

Visitez le spécialiste de la Côte-du-Sud:

Cap St-Ignace

246-5827

**VIENS VOIR NOTRE FILON**

**CA S'EN VIENT!**  
Les 8 et 9 novembre, samedi et dimanche  
**BOCADO**  
FETE SON **III<sup>E</sup>** ANNIVERSAIRE ET VOUS INVITE A UNE

**EXPOSITION DE DIAMANTS! DE PIERRES PRECIEUSES! DE MONTRES! ET DE BIJOUX D'OR!**

**Au Centre Sportif Le Bûcheron, samedi et dimanche les 8 et 9 novembre de 1 à 11 heures**

Ah! Si on l'avait pas...  
Notre maison de service

**BOCADO ENR.**  
98, Rue St-Thomas, Montmagny

**248-3302**  
...qu'est-ce qu'on ferait!

**RIVERA**  
grandeur 25' x 46'

**JEAN-PAUL LEVEILLE**  
144, ave. de la Gare, Montmagny  
248-3591

**Inclus dans le prix de base:**

- Revêtement extérieur: les côtés et façade aluminium selon le plan
- Porte patio: Tel qu'indiquée au plan avec balcon et escaliers, extérieurs fournis plus bois pour rampe
- Escalier de cave: Matériel prêt à assembler mais non installé
- Rampe en aluminium: pour escalier extérieur
- Revêtement de plancher: Salon recouvert de tapis mur à mur
- Nos planchers ont un pouce d'épaisseur en incluant le couvre plancher: autre pièces recouvertes de tuiles vinyle amianté .080
- Plancher de chambre de bain en tuiles de céramique et seuil en marbre
- Armoires de cuisine: Teilles que le plan incluant la hotte du poêle
- Chambre de bain: Vanité, pharmacie, céramique autour du bain, 54 pouces de haut, armoire au dessus de la veuse sècheuse, accessoires
- Murs intérieurs: Joints de gypse nécessitent une dernière couche de finition
- Cascade 60
- Plomberie de cuisine: Evier en acier inoxydable avec chantepleur standard chromée
- Erection: fait par la Cie Trivico

Remarquez ceci: lustres extérieurs, cuisine, carillon sont gratuits.

Ne jamais acheter sans nous consulter

NOM .....

ADRESSE .....

TEL .....

## Journée d'information pour la Régionale des Jeunes Chambres Côte-Sud

par Réjean LACHANCE

C'est sous le thème «Ton engagement dans ton milieu» que se déroulait, dimanche le 19 octobre dernier, à Cap St-Ignace la Journée d'Automne de la Régionale des Jeunes Chambres de la Côte-Sud.

Tenue dans le but de documenter les membres des Jeunes Chambres sur leur implication à différents paliers, cette réunion permit la tenue d'exposés sur quatre thèmes précis: l'implication au niveau municipal, l'implication au niveau loisir, le CRDQ et le Mouvement des Jeunes Chambres. Chaque exposé était suivi d'une période de questions.

Le premier exposé traita de l'implication des Jeunes Chambres au niveau municipal et était commenté par M. Jean-Marc Cloutier, de l'Islet-sur-Mer. M. Cloutier est membre de la Jeune Chambre et fut déjà secrétaire de sa municipalité. Il ressortit clairement de ses propos que plusieurs choses pouvaient être accomplies par la Jeune Chambre au niveau municipal, établissant de plus que le rôle premier d'une J.C. à ce palier est de créer un lien, de jouer le rôle d'intermédiaire entre les citoyens et le conseil municipal.

L'implication de la Jeune Chambre de Montmagny au niveau loisir est plus direct

encore, que ce soit pour les Jeunes Chambres locales ou régionales. L'action première pourrait fort bien être une étude menée par la Régionale des Jeunes Chambres pour planifier les besoins en loisir, de façon que les possibilités et les matériels de loisirs actuellement en place servent de la meilleure façon possible.

En ce qui concerne le CRDQ, il ressort des possibilités d'action commune entre les Jeunes Chambres et cet organisme consultatif en ce qui concerne l'environnement.

Un permanent de la Fédération des Jeunes Chambres, M. Richard Fortin, entretint les personnes présentes du Mouvement des Jeunes Chambres. Comme nous le résumait M. Léandre Boutin, président de la Régionale des Jeunes Chambres de la Côte-Sud, le Mouvement des Jeunes Chambres est un organisme destiné à améliorer le milieu où l'on vit par la formation personnelle, et visant au mieux être de la société.

On notait, à cette réunion, la présence de M. Richard Fortin, déjà mentionné, et de Mlle Huguette Dubé, directrice du Conseil National de la Fédération des Jeunes Chambres et responsable de la Régionale des Jeunes Chambres de la Côte-Sud. Etaient également sur les

lieux MM. Yves Lebel, président de la Jeune Chambre de La Pocatière et président-fondateur de la Régionale des Jeunes Chambres Côte-Sud, et Georges DeRoy, qui fut président de la Jeune Chambre de Cap St-Ignace au moment de son existence. Outre ces personnes, on comptait une cinquantaine de membres des Jeunes Chambres. Comme le précisait M. Léandre Boutin, l'effectif aurait pu être plus élevé mais plusieurs membres de la Jeune Chambre oeuvraient au Festival de l'Oie Blanche en cette journée.

Un cocktail et un souper

Bar-B-Q, offert par l'exécutif de la Régionale, suivit cette journée d'information. Au cours du cocktail, M. Boutin mentionnait comme priorité la formation de Jeunes Chambres à St-Pascal, à

St-Pamphile et à Cap St-Ignace. Il semblait que les choses vont bon train en ce domaine.

Finalement, comme le déclarait le président de la Régionale des Jeunes

Chambres Côte-Sud: «La participation des membres à la Journée d'Automne fut des plus satisfaisante et prouve une fois de plus que la Jeune Chambre fait sa marque dans la région.»

### On se prépare aux élections à Cap St-Ignace

(R.L.) Depuis que l'on sait qu'il y aura élections à Cap St-Ignace, chaque candidat en lice se prépare fébrilement.

Lundi dernier, nous apprenions les noms des personnes qui formeront l'équipe de M. André De Ladurantaye, directeur de funéraille. Il s'agit de M. Laurent Guimont au siège no. 1. de

M. Clément Mercier au siège no 2 et de M. Fidel Tardif au siège no. 3

Cette équipe se présente aux élections comme opposante à celle de l'autre candidat à la mairie de Cap St-Ignace, nommé également André De Ladurantaye.

On ignore encore à date quel moyen sera utilisé pour différencier les deux candi-

dates lors des élections à Cap St-Ignace.

Quant au programme qu'entendent suivre les candidats, il n'est pas encore au point. M. André De Ladurantaye, directeur de funéraille, nous confiait toutefois qu'il entendait faire bénéficier toute la municipalité et non quelques secteurs de l'administration municipale advenant son élection.

### Plusieurs accidents dont un mortel dans la région

(J.P.O.)— Plusieurs accidents de la route se sont produits dans notre région en fin de semaine.

Un de ceux-ci a causé la mort d'une fillette de 2 1/2 ans. Il s'agit de Manon Fortin, fille de M. Louis-Aubert Fortin de St-Aubert. L'enfant a été heurtée par une automobile lorsqu'elle traversait la rue en face de chez elle. La tragédie s'est produite le 18 octobre à 15.20 heures de l'après-midi.

Par ailleurs, un accident impliquant une motocyclette et une automobile s'est également produit le 17 octobre à St-Jean Port-Joli. La motocyclette et le véhicule automobile ont fait une collision frontale sur la route 132 à St-Jean Port-Joli. Le conducteur de la moto, M. Robert Morneau a été

sérieusement blessé et a été hospitalisé à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

Un autre véhicule a effectué un capotage le 18 octobre sur la route 20 à la hauteur de St-Roch des Aulnaies vers 19.20 heures. L'accident serait dû à une crevaison. Le conducteur du véhicule, M. Gilles Drapeau de St-Pascal a été hospitalisé à l'Hôtel-Dieu de Lévis. Aucune autre voiture n'a été impliquée dans l'accident.

Enfin, un autre capotage a été signalé dans la nuit de dimanche sur la route 20 à St-Pacôme. Outre le conducteur, le véhicule contenait quatre passagers dont un a été conduit à l'hôpital de l'Enfant-Jésus à Québec. Il s'agit de M. Marc Duval originaire de St-Pascal.

### BOUTIN & BOULANGER

notaires

Cessionnaires de greffes de:

L. Pelletier, D. Plante, G. Bélanger et J.N. Bernier

78, ave de la Gare  
Montmagny  
G5V-2S9

248-1115

38-5e avenue  
Ville L'Islet  
Lundi et Jeudi soir

247-3574

### Roger Hallé T.D.C.

DENTUROLOGISTE



(Technicien-Dentiste)

107 Cloutier,  
248-4928

MONTMAGNY  
RES: 259-7246

# GRANDE VENTE

## Boutique

## Roméo & Juliette

61 St-Jean Baptiste Montmagny 248-3213

Vente du 20 au 31 oct.

- Uniforme d'infirmière: **20% REDUCTION**
- Ensemble pantalon: **\$19.95**
- Blazer: **\$9.95**
- Jeans velours: **SPECIAL**
- Lot d'articles assortis: **\$3.00**
- Manteaux cuir: **SPECIAL**
- Manteaux d'hiver sport 3/4: **40 A 50%**

Profitez de notre plan mise de côté.  
Carte Chargex et Master Charge  
sont acceptées.

**BIENVENUE A TOUS**

# Educanima: l'éducation musicale d'une façon à part.

[Réjean Lachance] Ils sont trois: Denis Lalonde au violoncelle, François Codère à la flûte à bec et Roland Côté à la guitare classique. Ils forment le trio classique, un des groupes membres d'Educanima, et présentaient leur spectacle jeudi dernier à l'école St-Pie X à Montmagny.

C'est dans le cadre de la Semaine Musicale, tenue du 14 au 20 octobre dans quelque 20 écoles de la Commission Scolaire de Montmagny, que le trio classique a montré son savoir-faire aux élèves de l'école St-Pie X.

Mais précisons tout de suite qu'il ne s'agissait pas d'un simple spectacle où l'on ne fait que s'asseoir et écouter. N'oublions pas que ce trio oeuvre pour Educanima, organisme privé dont le but est de répandre et de mieux faire connaître la musique classique.

Et c'est ce qui se passa jeudi dernier. A tour de rôle, chaque membre du trio expliqua à son jeune auditoire ce qu'était la musique, donna plusieurs renseignements sur son instrument et, fait important, fit participer ces jeunes.

En effet, par des chansons, des questions, en leur donnant à jouer d'un instrument simple, le trio classique a non-seulement réussi à intéresser les jeunes à la musique classique (les réactions des jeunes le prouvaient) mais également à les renseigner davantage sur ce

domaine.

Il faut dire que les élèves n'avaient pas affaire à des amateurs. Denis Lalonde a déjà plus de huit ans d'expérience comme violoncelliste. Etant donné son instrument, ses préférences vont à Bach. François Codère joue de la flûte à bec depuis 10 ans. Ses goûts personnels, tout comme l'intérêt qu'il porte à son instrument, l'attire vers Bach, Vivaldi, et les autres compositeurs de l'époque baroque, quoiqu'il ne dédaigne pas Beethoven. Roland Côté, pour sa part, apprécie Tasman, Debussy et Ravel.

Ces trois musiciens sont ensembles depuis deux ans, pour la compagnie Educanima. Cette maison, comme nous le mentionnions plus haut, tend à vulgariser la musique classique et à éduquer les gens. Son nom est d'ailleurs une fusion des mots Education et Animation.

Educanima compte cinq groupes, soit un trio à vent (flûte traversière, hautbois et clarinette), le trio classique, le trio à corde (violin, alto et violoncelle), le quintette à vent (soit le trio à vent plus un cor et un basson) et les balles poétiques (quatre à cinq ballerines). Les spectacles donnés par ce groupes ressemblent à celui du trio classique, en ce sens que ce sont des concert-animations où l'on donne des explications sur les instruments ainsi que des données théoriques.

C'est aux personnes de tous âges que s'adressent ces spectacles/ depuis les enfants de la maternelle jusqu'aux adultes. Il va de soi, cependant, que la teneur des spectacles varie en fonction de l'âge, quoique la formule de discussion ait lieu tout le temps.

C'est grâce à une entente survenue entre Popularti et la Commission Scolaire de Montmagny que ce spectacle a été possible, comme on nous l'a précisé. Habituellement, toutefois, les Commissions Scolaires engagent directement les groupes d'Educanima.

Démystifier la musique classique en montrant le beau et l'agréable, voilà le but de Denis Lalonde, François Codère et Roland Côté. Comme le disait d'ailleurs le flûtiste Codère: "De nos jours, tous sont en contact constant avec la musique dite moderne, mais rien n'est effectué pour faire connaître la musique classique. C'est cette lacune que nous cherchons à combler".



Dans l'ordre habituel, ce sont: Denis Lalonde, violoncelliste, Roland Côté, guitariste et François Codère, flûtiste. [R.L. PEUPLE-COURRIER]

## BATISSE D'ACIER HERCULE ET ATLAS

maisons usinées **CANADIANA YVAN CARON**

Cap St-Ignace(Station) 246-5891

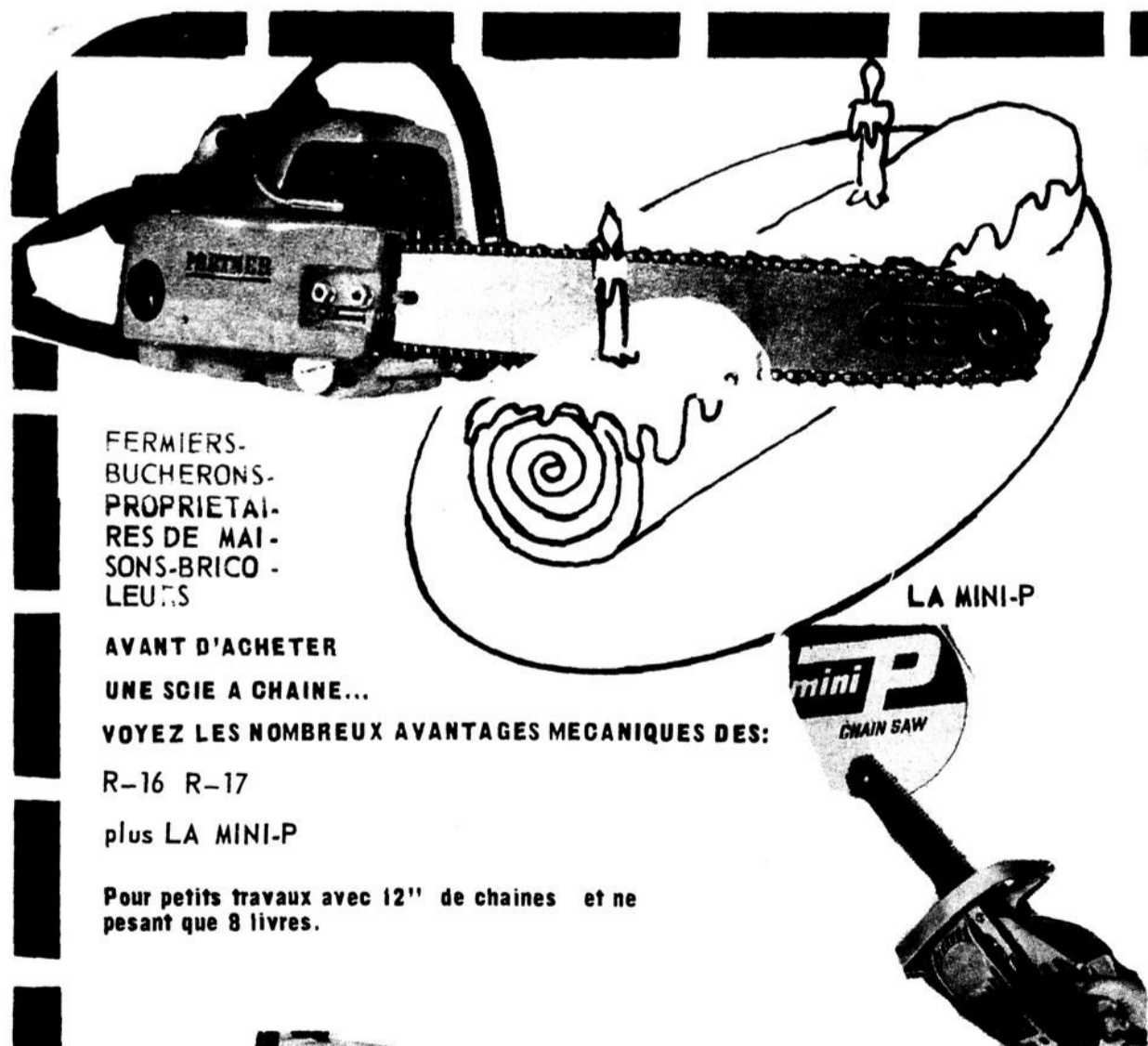
## LEANDRE BOUTIN

ASSURANCE-VIE ET FONDS MUTUELS



L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS

Case Postale 81, Cap Saint-Ignace, Montmagny, (Québec)  
Téléphone (418) 246 5510 Rés. Bureau (418) 837-2421



FERMIERS-  
BUCHERONS-  
PROPRIETAIRES DE MAISONS-BRICO-LEURS

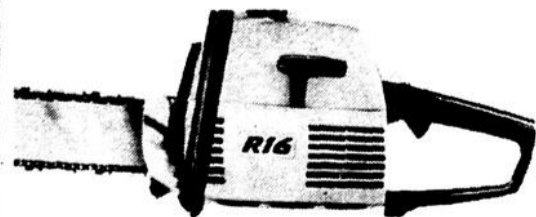
AVANT D'ACHETER  
UNE SCIE A CHAINE...

VOYEZ LES NOMBREUX AVANTAGES MECANQUES DES:

R-16 R-17

plus LA MINI-P

Pour petits travaux avec 12" de chaines et ne pesant que 8 livres.



R-16

# Couper une bûche c'est du gâteau

avec une scie à chaîne

## PARTNER

que vous trouverez chez

### Langlois & Frère Enr.

143, Rue St-Jean Baptiste Ouest Montmagny 248-3276



**CHEZ LES LIONS ST-PAMPHILE.** Le club Lions est en pleine activité, ses sous-comités sont en fonction. Déjà la programmation de son carnaval d'hiver est presque terminée. Dans une première rencontre mixte le Club avait comme invité Mme France Dumas de Montmagny qui commenta l'importance de la femme dans les affaires. Mme Dumas est gérante chez Simpsons-Sears et fait partie du Cercle des femmes d'affaire de Montmagny. Sur la photo Mme Dumas est entourée à sa droite de Serge Blanchet président du Club et Fernand Ouellet secrétaire.

[Photo A. Flamand]

## Arrêt de travail temporaire dans le Maine

(A. Flamand)— Les travailleurs de la région qui doivent traverser les frontières américaines ont été retardés mardi dernier par les américains qui obstruaient la route.

Les bûcherons américains associés à la Maine Woodsnees Association cherchent à être reconnus comme négociatrice et veulent également des augmentations de salaire. Cet arrêt temporaire se situe sur tout

le parcours des régions boisées du Maine. Par cet arrêt général de travail les contestataires américains croient forcer les compagnies opérant sur leur territoire à négocier. Aucune

négociation a été amorcée auprès des industriels depuis la cessation de travail. Le conflit durera tant que des ententes n'auront pas été prises entre les négociateurs et les contracteurs de l'état du Maine.

## Le maire de Ste-Perpétue donne son bilan

(A. Flamand)— M. Jean-Guy Lemelin, maire de Ste-Perpétue depuis deux ans nous faisait parvenir l'inventaire des réalisations de son équipe depuis 1973. Du côté loisirs, la municipalité a donné une subvention de \$9,000, répartie sur 3 ans à l'O.T.J. et avec la collaboration du club Lions, dotait Ste-Perpétue d'une piscine municipale. Toutes les rues ont été verbalisées et avec un octroi gouvernemental, sept rues furent asphaltées. Certaines priorités sont accordées aux propriétaires qui veulent développer

davantage leur village comme en leur fournissant des prolongements d'aqueduc et d'égoûts. Actuellement, le nouveau poste des pompes est en construction et le camion-citerne leur a été livré. Le maire Lemelin est heureux de ces nombreuses innovations accomplies toujours sans augmentation de taxe; il projette de nouvelles réalisations pour les années à venir comme la construction de H.L.M. pour personnes âgées, l'implantation d'industries et la construction de nouvelles rues.

De cette équipe municipale 4 membres sont sortant, il s'agit du maire M. Lemelin,

des conseillers Philippe Bélanger, Alexandre Leblanc et Laurier Lord.

## Connaissez-vous l'ACLE

L'ACLE est une organisation qui nous concerne tous. C'est l'association des communautés liturgiques engagées. Pour toi qui n'a pas fait de camp, c'est peut-être difficile à comprendre.

Déjà, Montmagny possède son propre comité. Nous sommes cinq étudiantes de la Polyvalente Louis-Jacques Casault ayant vécu des camps de l'ACLE. Ces camps sont pour nous un moyen de ressourcement afin de mieux vivre en Fils et en Frères dans notre communauté.

Pour terminer, je tiens à souligner qu'à partir du 15 octobre jusqu'au 30 octobre, aura lieu notre campagne de financement. A cette occasion, il y aura des pendants en vente, au coût de deux dollars, représentant une flamme et symbolisant le rassemblement.

Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration et vous convions à nos prochaines célébrations qui auront lieu à tous les premiers dimanches de chaque mois. Bienvenue toi qui cherche, toi qui doute!

Pour plus amples renseignements veuillez vous adresser à l'abbé Clément Landry, presbytère St-Thomas, au numéro de téléphone 248-3663.

Viens rallumer la flèche qui fume encore!

Le comité de l'ACLE.

Par Johanne Gagnon et Claire Senneville

## Opération Volcan est intégrée dans les 7 paroisses de L'Islet-Sud

(A. Flamand)— La population des 7 paroisses de l'Islet Sud accepte le programme de prévention Opération Volcan.

A St-Pamphile, les membres de la garde paroissiale ont commencé leur visite pour marquer les objets de valeur. Tous les gens visités

sont heureux de ce programme intégré dans notre région par la Sûreté du Québec. Sur 166 foyers visités approximativement 1556 objets ont été marqués.

A St-Adalbert, St-Omer et St-Marcel l'opération débutera au courant de la semaine prochaine, des que les

responsables auront reçu les burins.

A Ste-Perpétue et Tourville, les crayons marqueurs ont été payés par le conseil municipal et la garde paroissiale a accepté la charge. La caisse populaire de Ste-Félicité a défrayé le coût des burins et le travail

devrait débuter la semaine prochaine.

Dans la plupart des localités, le coût des burins est défrayé par le conseil municipal et le marquage sera exécuté par les gardes paroissiales sauf à St-Omer où un groupe de citoyens en ont pris la responsabilité.

Venez les voir,  
c'est votre chance:

# skiroule 26

«Avec Skiroule, ça roule!»

**ST-PIERRE ESSO SERVICE**

VENDEUR SKIROULE

André St-Pierre  
L'Islet, Qué. Tél: 247-3141

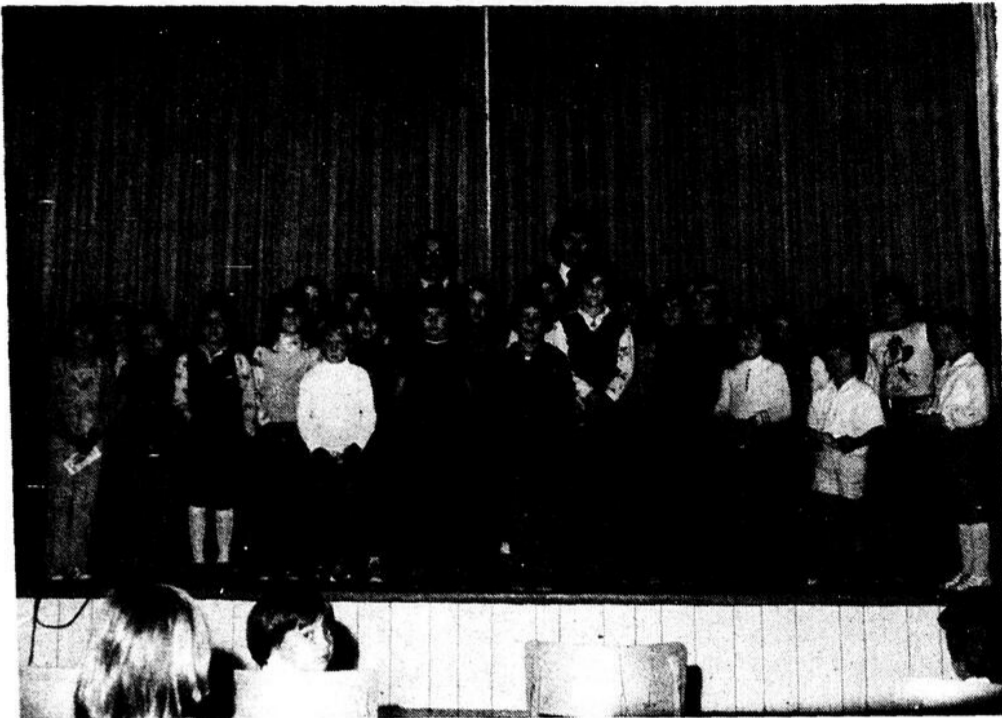
## GRANDE VENTE

STYROFOAM épaisseur 1 pouce (ne brûle pas)	<b>\$87.00</b> mille pieds <b>\$2.69</b> la feuille
PRELART CUSHION FLOOR 1 qualité	<b>\$3.39</b> verge carré
PREFINI N.F.2 Feuille 4'x8'	<b>\$2.99</b> et plus
TAPIS OZITE base caoutchouc 1 qualité	<b>\$2.99</b> v.c.
Aussi grand choix dans tout style à bas prix	
TUYAU DE CUIVRE 1/2" TYPE L 1 qualité	<b>.39</b> pied

**FAUT ALLER VOIR!**

Tél.: 359-2251 ETAT DE COMPTE Tél.: 359-2255

**Quincaillerie A. & D. Inc.**  
Rue Principale, Ste-Perpétue,  
Cté L'Islet, P. Qué.  
GOR 3ZO  
Tapis - Prélart - Tapisserie - Matériaux de Construction - Sport - .05 .10 .15



Apparaissent ici les jeunes lauréats du concours de dessin de l'école centrale de St-Pierre. On remarque avec eux, MM. Bertrand Proulx, gérant de la Caisse Pop de St-Pierre et M. Guy Gauvin, principal de l'école [R.L.—PEUPLE—COURRIER]

## Concours de dessins à l'école St-Pierre de Montmagny

Dans le cadre de la grande semaine des CAISSES POPULAIRES DES JARDINS qui s'est tenue la semaine dernière, soit du 12 au 18 octobre, les élèves de Maternelle à Pré-Secondaire de l'école St-Pierre de Montmagny ont été invités par le gérant de la CAISSE POP locale, M. Bertrand Proulx, à participer à un grand concours de dessins.

A noter que ce concours était tout à fait libre et que les intéressés pouvaient s'exprimer sur un sujet de leur choix. Bref, ils y allaient selon leur créativité.

Au terme de la semaine, Soeur Céleste Loupret, directrice de l'école institutionnelle St-François, examina les travaux réalisés et détermina trois gagnants par classe. Les heureux vainqueurs sont: Maternelle: Valérie Blais, Tina Poulin, Simon Turgeon. 1<sup>re</sup> année: Martin Caron, Diane Fiset, Linda Létourneau. 2<sup>e</sup> année: Hélène Blais, Jacqueline Pelletier, Gaétane Samson. 3<sup>e</sup> année: France Blais, Serge Gagnon, Linda Proulx. 4<sup>e</sup> année: Réal Beaumont, Nathalie Blais, Chantal Caron. 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années: Sylvie Pellerin, Normand Pelletier, Sonia Proulx. 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> année: Agathe Beaumont, Lise Roy, Linda Létourneau & Chantal Simoneau (même dessin). Perfectionnement: Marc Blais, Vincent Fiset, Christian Santerre.

En guise de récompense, ces vingt-cinq gagnants reçurent un billet d'un dollar, don de la CAISSE POP de St-Pierre. De plus, ils auront la joie de voir leur dessin affiché sur les murs de la CAISSE.

Guy Gauvin, principal



## Dépistage des enfants maltraités

Depuis le 4 octobre dernier, toute personne ayant connaissance de mauvais traitements physiques infligés à un enfant, a l'obligation d'en faire part au COMITE POUR LA PROTECTION DE LA JEUNESSE.

Aussitôt alerté, le Comité met en marche des mécanismes permettant aux enfants d'être protégés et à leurs parents d'être aidés. Les renseignements ainsi fournis au Comité sont traités CONFIDENTIELLEMENT.

En annonçant cette nouvelle le ministre de la justice, Me Gérard-D. Lévesque, a souligné que le Québec, à l'instar de six autres provinces canadiennes venait de se doter d'une loi concernant la protection des enfants soumis à des mauvais traitements.

Qui peut aider? Tout le monde peut aider le Comité à dépister les enfants maltraités pour leur venir en aide. Il suffit de communiquer par téléphone au numéro suivant: 1-800-361-8854. Ce service est offert sans frais d'interurbain à toute heure du jour et de la nuit, 7 jours par

semaine.

Le comité met à la disposition du public un dépliant d'information sur la nouvelle loi. On peut se procurer ce dépliant en écrivant au: Comité pour la protection de la jeunesse 505 ouest boulevard Dorchester, Suite 1400, Montréal, Québec.



Tél.: 248-1891

### A. BISSONNETTE

CONTRACTEUR GENERAL

37 - 3e Ave Nord

Montmagny

## TECHNOLOGIE

## ET BON GOUT

## AVEC

## NORESKO...



Ensemble Récepteur - Table Tournante.

Pureté Sonore et Pureté Esthétique.

Ensemble 85626.

Un bon achat à bon prix.

Le récepteur-table tournante Quadrasound 8560 de NoreSCO a un taux de puissance de 22 watts (RMS) et la réception AM/FM est excellente. Le cadre de blocage de phase (CBP) de NoreSCO est ce qu'il y a de plus récent en fait de circuit FM multiplex pour assurer une réception FM stéréo stable et une séparation stéréo maximale, même dans les régions marginales.

La table tournante automatique à jeu multiple Dual 1225 est dotée de commandes d'antipatinage pour pointes de lecture elliptique, conique et CD 4, d'une commande amortie de la descente, d'une commande du diapason, d'un nouveau bras de lecture équilibré dynamiquement sur une suspension à roulements à aiguilles en quatre points et d'une cartouche magnétique Shure M75MD. Couvercle teinté compris.

Les haut-parleurs de qualité à suspension acoustique 5260 de NoreSCO se composent de cônes de basses fréquences de 8 po. et de haut-parleurs pour hautes fréquences de 3 po. enchâssés dans des enceintes finies noyer véritable.

## MAGASIN DE MUSIQUE

## GERARD MONTMINY

134, Rue St-Louis, Montmagny

248-2818

et aux Galeries Montmagny

248-5652

Avant d'acheter quoi que ce soit en vêtement pour homme, un conseil allez faire un tour à la Mercerie



Robert  
(Bob) Normand

82, Rue St-Jean Baptiste Est, Montmagny, 248-3157.



VENTE DE LIQUIDATION AVANT RENOVATION TOUT A 1/2 PRIX.

Faites une visite pour vous convaincre de la très grande variété de vêtements automne et hiver.

Maintenant ouvert jusqu'au samedi à 5 hres après-midi.

## Formation du comité de parents dans L'Islet-Sud

(A. Flamand)— Les présidents des comités d'école se réuniront le 29 octobre pour former le comité de parents. Cette rencontre sera précédée d'une réunion du comité exécutif de la commission scolaire à laquelle les prési-

dents sont invités; le tout se terminera par une rencontre sociale. Le directeur général Claude Ouellet félicite tous les membres de ces comités qui ont bien voulu accepter cette tâche qui n'est pas toujours facile.

### Echo de l'école institutionnelle

#### St-Philippe - St-Denis - Kamouraska

Mercredi, le 1er octobre, les membres du Comité d'École de l'école physique de St-Philippe se réunissaient pour la première rencontre officielle. Les neuf membres étaient présents plus le principal, le commissaire du quartier et le représentant des enseignants.

Mercredi, le 8 octobre, les membres du Comité d'École de l'école physique de St-Denis se réunissaient également pour la première réunion officielle. Les neuf membres étaient présents. Le principal et le représentant des professeurs prenaient part aux discussions de cette table de travail.

Le 15 octobre dernier se tenait la première réunion du Comité d'École de l'école physique de Kamouraska.

Les sept membres plus le principal, le commissaire et le représentant des enseignants étaient présents.

Figuraient à l'ordre du jour les points suivants: les activités para-scolaires éducationnelles; les devoirs et les leçons; l'horaire et les participants du 1er bloc d'activité Piscine; nouveau programme de catéchèse de 5e année; retour sur la fête de l'Accueil.

A la fin de chacune de ces rencontres le principal remercia les parents de leur collaboration.

Il est à noter qu'à tous les mois ces différents comités se retrouvent afin d'aider la direction dans la planification, l'élaboration, le déroulement et l'exploitation des activités en milieu scolaire.

## Quelque 1671 élèves au primaire dans L'Islet-Sud

(A. Flamand)— La commission scolaire de l'Islet-sud accueille pour l'année 75-76, 1671 élèves repartis comme suit: 173 en maternel, 1365 à l'élémentaire cours régulier et 133 en enfance inadaptée; cette dernière comprend une classe de 7 élèves inadaptés sociaux affectifs graves, une classe de 6 élèves débiles moyens, 2 groupes de 11 élèves débilité légère ainsi que 6 groupes de récupération sur un total de 10 professeurs. 57 professeurs sont au cours régulier et 5 à

la maternelle pour un total de 72. Du côté direction, les principaux sont les mêmes sauf à Ste-Perpétue où M. Michel St-Pierre est devenu principal de l'école institutionnelle. M. St-Pierre était chef de groupe en catéchèse à la polyvalente St-Pamphile. A St-Pamphile et St-Omer Réjean Morneau est principal et en même temps directeur général adjoint de la commission scolaire et Sr Denise Giasson, dir.-adjointe. A St-Adalbert, St-Marcel et Ste-Félicité le poste est

occupé par Mme Gilberte Caron tandis qu'à Tourville c'est Sr Gabrielle Perron.

La commission scolaire de l'Islet-Sud après entente avec les commissions scolaires de Trois-Saumons et La Pocatière se partagent les services de 7 conseillers pédagogiques qui sont au tiers de leur temps pour chaque commission. Ces conseillers sont Mme Francine Ouellet en français, Mme Bernadette St-Pierre en mathématique, Mlle Ra-

chelle Gaudreault en anglais, Mlle Edith Gagnon en éducation physique. Mlle Céline Bélanger en catéchèse. M. Yvan Harnois psychologue s'occupe des élèves actuellement dans les classes spéciales et voit à détecter les autres cas d'élève en difficulté en dispensant ses services appropriés à chacun des élèves. Mme Claudette Belleau conseillère en enfance inadaptée travaille en étroite collaboration avec le psychologue.

## La BFD peut-elle vous aider?

**Aide financière  
Gestion-conseil  
Formation en gestion  
Information sur les programmes  
gouvernementaux disponibles  
à l'entreprise**

**JEUDI 23 OCTOBRE**

**M. Dominique Gagné**

sera

Auberge Chemin du Roy Motel Chez Lucien

L'ISLET

Tél. 247-3917

[de 9 h. à 12h.]

ST-JEAN PORT-JOLI

Tél. 598-3311

[De 2h. à 5h.]

**Vous avez besoin de fonds pour la mise sur pied, la modernisation ou l'expansion de votre entreprise et vous ne pouvez vous les procurer ailleurs à des conditions raisonnables? Vous vous intéressez aux services de gestion-conseil et de formation en gestion offerts par la BFD? Vous désirez obtenir des renseignements sur les programmes gouvernementaux disponibles à votre entreprise? Notre représentant se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.**



**BANQUE  
FÉDÉRALE  
DE DÉVELOPPEMENT**

113 OUEST RUE ST-GEORGES  
LEVIS [837-6384]

Nouveaux horizons ouverts à la petite entreprise

Des aubaines-couture phénoménales chez Singer!

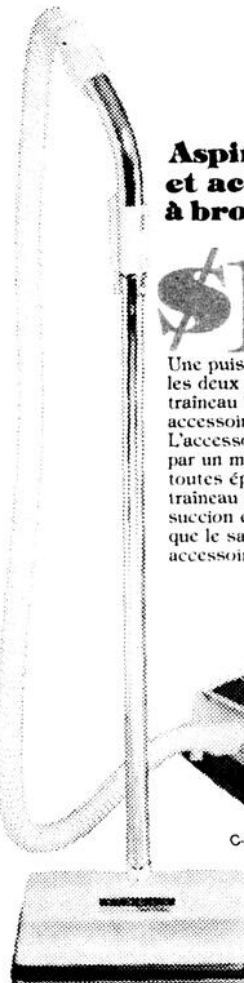
# VENTE SURBOUM

Singer dompte les prix!

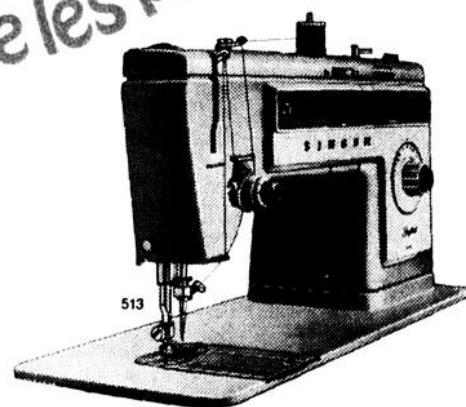
**Aspirateur-traineau  
et accessoire électrique  
à brosses battues**

**\$158**

Une puissance accrue est assurée par les deux moteurs de notre aspirateur-traineau "Golden Glide" et notre accessoire à moteur "Carpet Partner". L'accessoire à brosses battues mues par un moteur, s'adapte aux tapis de toutes épaisseurs. Le moteur du traineau est à deux paliers, la force de succion est réglable et un signal avertit que le sac est plein. Tous les accessoires sont inclus.



G-14/CP1



**La très populaire  
Stylist\*  
à point extensible**

**\$184** (mallette en sus)

Cousez dans tous les tissus extensibles d'aujourd'hui avec cette machine à coudre qui possède six points à-même. 3 points extensibles et les points zigzag, droit et invisible. Elle possède également la canette à l'avant exclusive, un levier releveur du fil auto-enfileur et un pied-presseur à enclenchement.



**SINGER**

**FACILITÉS DE PAIEMENT**  
Une allocation généreuse sera accordée sur votre machine à coudre peu importe son âge ou sa marque.

\* Marque de commerce de la compagnie Singer du Canada Ltée

**96 de la Gare,**

**Montmagny 248-3734**

**La Pocatière 412, 4e Avenue 858-9712**

**St-Jean Port-Joli Boutique Barbara 598-3562**

**St-Pamphile Royaume du Tissus 356-3233**

# Croc-l'oeil

**ST-JEAN PORT-JOLI**— Une soirée dansante au profit des Loisirs Trois-Saumons aura lieu samedi le 1er novembre prochain avec la disco-mobile CJRP à l'Artisan de St-Jean Port-Joli. Le prix d'entrée sera à prix populaire; bienvenue à tous.

**TOURNOI DE 500**— Dimanche le 26 octobre prochain aura lieu, à compter de 1 heure p.m. en la salle du Collège de L'Islet-sur-Mer, le premier tournoi de cartes 500 organisé par la Garde paroissiale. De nombreux prix et trophées seront à gagner; cordiale bienvenue à tous.

**TOURNOI DE CARTES**— Un tournoi de cartes 500 aura lieu également ce dimanche 26 octobre à la même heure au Couvent de Ste-Louise.

**ERRATUM**— Une erreur s'est glissée dans la dernière édition du Peuple-Courrier. Ainsi, ce n'est pas la souscription de la Croix-Rouge mais bien celle de la Société Canadienne du Cancer qui a rapporté \$4,046, à La Pocatière.

**VENTE DE LA TIRE RICHELIEU**— Le lundi, 27 octobre 1975, vers 19.00 heures, le Club Richelieu de La Pocatière offrira à la population, de la tire Ste-Catherine comme par les années passées. Les recettes de la vente serviront à soutenir les oeuvres du Club.

**PARTIE DE CARTES DES FERMIERES**— Le Cercle des Fermières de St-Jean Port-Joli vous invite à sa partie de cartes annuelle qui aura lieu samedi le 25 octobre prochain à 8.30 heures à la salle du couvent. De nombreux prix de présence à gagner. Bienvenue à tous.

**SOIREE DE L'AGE D'OR**— Le Club de l'Age d'Or de Ste-Apolline annonce sa soirée d'amateur, qui se tiendra le samedi 25 octobre prochain à 8.30 heures à la samme paroissiale. Toute la population est invitée ainsi que les clubs de l'Age d'Or des environs. Des prix de présence seront attribués. Bienvenue à tous.  
La secrétaire, Mme Joseph Desjardins.

**ASSOCIATION DE CAMPING**— Une soirée dansante se tiendra samedi le 1er novembre prochain à Place le Germe de Montmagny, organisée par et pour l'Association de Camping de Montmagny-L'Islet. L'orchestre invité sera celui de Jules Lord; une invitation est lancée à toute la population de Montmagny et des localités environnantes.

**EXPOSITION DE PEINTURE**— MM. Gaston Vachon et Robert Labranche, tous deux de Québec, tiendront une exposition de peinture conjointe à compter de vendredi soir prochain et pour toute la fin de semaine, au Manoir Couillard-Dupuis. M. Vachon s'intéresse à la peinture depuis 1970; il a été dirigé par M. Roméo Leblanc, de Lévis, et a participé à différentes expositions depuis. M. Labranche fait du dessin depuis quatre ans, dont une année passée dans une école spécialisée. Il fait des huiles, travaille l'étain et est également sculpteur.

**ST-MARCEL**— Les directeurs de l'O.T.J. de St-Marcel invitent les amateurs de charlemagne au tournoi qui se réalisera à la salle municipale, dimanche 26 octobre. L'inscription est prévue entre 12 hres à 1 hre. p.m. Pour renseignements, communiquez à 447-2769 et 447-2273.

**ST-PAMPHILE**— Tournoi de Charlemagne au chalet des sports d'hiver l'Escale de St-Pamphile, samedi soir le 25 octobre. L'inscription doit se faire avant samedi midi au numéro 356-3403 ou 356-3458.

## COUPON D'ABONNEMENT

J'aimerais m'abonner au PEUPLE/COURRIER

Pour une période de .....ans

Ci-inclus.....en paiement de cet abonnement.

NOM.....  
ADRESSE.....

Canada \$8.00 pour 1 an  
14.00 pour 2 ans  
E. Unis \$15.00 pour 1 an

RETOURNEZ A:  
"PEUPLE/COURRIER"  
55, rue de la Fabrique  
Montmagny, Qué.

**SOUVER CANADIEN SOUS LA TENTE**— La Chambre de Commerce de Montmagny invite tous les membres à participer au souper typiquement canadien qui se tiendra sous la tente du festival, dans le cadre du Festival de l'Oie Blanche, jeudi le 23 octobre.

La tente est située sur les terrains de la Société d'agriculture près de l'aréna. Les épouses ou amies des membres sont également invitées à cette occasion. Veuillez noter que la tente du festival sera à notre disposition à compter de 17 heures jusqu'à 20 heures. Venez en grand nombre. Vous ne gélerez pas car la tente est bien chauffée.

**RECRUTEMENT A LA CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTMAGNY**— La Chambre de Commerce de Montmagny vous rappelle que sa campagne de recrutement de nouveaux membres s'échelonne du 26 octobre au 1er novembre. On s'est fixé un objectif de 25 nouveaux membres. Nous en comptons actuellement 152. Ceux qui seraient intéressés à participer aux activités de cet organisme peuvent communiquer avec: M. Georges Pelletier, responsable du Comité. M. Denis Gaudreau, président, M. Georges-Emile Juneau, Mme Yolande Loïselle, M. Léandre Chabot, directeurs, Mme Doris Rouleau, secrétaire, et M. Michel Tardif.

**SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE**— L'assemblée mensuelle de la Société d'Horticulture Magnymontoise se tiendra lundi le 27 octobre à 20.00 heures [8.00 hres p.m.] au Centre Sportif Le Bûcheron. On procédera également à la nomination du secrétaire provisoire et à la préparation du programme; le coût de la cotisation annuelle sera annoncé. C'est un rendez-vous, n'y manquez pas!

**GARDES PAROISSIALES**— L'Union Régionale des Gardes Paroissiales de la Côte Sud Inc. tiendra sa soirée sociale annuelle samedi soir le 25 octobre 1975 à 20.30 heures, à l'École Hudon-Ferland de St-Alexandre La population est invitée à se joindre aux membres des Gardes Paroissiales et à profiter de cette occasion pour manifester à l'ensemble de nos Gardes Paroissiales la reconnaissance des services qu'elles Bénévolement.

**PARADE DE MODE MUSICALE**— Un défilé de mode musical, organisé par la chorale l'Etoile au Grand Large de l'Islet-sur-Mer, se tiendra le 11 novembre prochain, à 8.30 hres, à la Salle des Chevaliers de Colomb de Ville de l'Islet. Ce défilé se fera avec la collaboration des magasins Chez Nicole Enr., Réal Montminy Chaussures et Bocado. Les billets sont disponibles à l'Islet au numéro 247-5288 et à Montmagny à 248-6860.

**LA CHAMBRE DE COMMERCE ORGANISE DES COURS**— Dernier avis à toutes les personnes intéressées: La Chambre de Commerce de Montmagny vous offre une série de cours en «MARKETING» et «INITIATION à la Vente» qui débuteront dans la première semaine de novembre. Ne tardez pas à vous inscrire. Venez améliorer vos connaissances. Pour information le jour 248-3863 (Mme Céline Mathurin) après 5 heures 248-6830 (Roger Thibault).

**SOUVER CANADIEN**— Un souper canadien, organisé par le Cercle des Fermières de St-Eugène au profit de cet organisme, aura lieu dimanche le 26 octobre prochain à compter de 5 heures à la salle paroissiale de St-Eugène. Le souper sera suivi d'une partie de cartes; bienvenue à tous.

**VOEUX DE PROMPT RÉTABLISSEMENT**— Le journal Peuple-Courrier de la Côte-Sud aimerait faire parvenir ses vœux de prompt rétablissement à Mme Omer Boulanger qui, depuis longtemps déjà, est correspondante du journal à Buckland. Mme Boulanger est actuellement hospitalisée à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

**ST-PIERRE**— Un souper communautaire suivi d'une soirée récréative, organisés par le Cercle des Fermières de St-Pierre de Montmagny, auront lieu dimanche le 26 octobre prochain à la salle de l'école Centrale. Un orchestre fera les frais de la musique; il y aura permis de la Régie et l'entrée sera à prix populaire; bienvenue à tous.

**BANQUET AUX HUITRES**— Eh oui, le Banquet aux Huîtres de la Légion Canadienne aura lieu vendredi le 31 octobre prochain à 21 heures. Comme à tous les ans, la Légion Canadienne, par l'entremise de son organisateur M. Josaphat Grégoire, avise sa nombreuse clientèle que le Banquet annuel aux huîtres aura lieu à La Légion Canadienne. Tous ceux qui désirent des cartes ou de plus amples informations n'ont qu'à se rendre à la Légion Canadienne ou à contacter M. Josaphat Grégoire. Bienvenue à tous.

Bonjour  
chez-toi!



Gérard, ptr

Jeune chrétien, jeune citoyen, permets-moi de te revenir, d'ajouter quelques mots à ce que je te disais la semaine dernière.

Je pense à la radio et surtout à la télévision, ces immenses domaines où les idées, la conception de la vie, la foi elle-même sont engagées.

L'auditoire y dépasse beaucoup celui de nos églises. Or tu ne peux ignorer ce qui se dit, ce qui se voit sur le petit écran: Les répercussions religieuses en sont parfois très grandes: émissions religieuses du dimanche, tels reportages, interviews, films, pièces, chroniques scientifiques ou médicales, problèmes sociaux et moraux comme la sexualité, la faim dans le monde, la limitation des naissances, la politique...

Des idées passent, les visions s'élargissent... Une attitude "Contre" serait de prime abord anti-chrétienne. Le chrétien est "pour" tout ce qui est bon, vrai et utile...

(Là encore, la formation des adultes, est nécessaire pour savoir juger, discerner ce qui peut être éclairant ou nocif.

J'insiste sur la politique que l'on considère trop souvent d'une façon négative: Adulte par l'âge, le chrétien doit l'être également sur le plan de la foi, de la vie morale, civile et politique... c'est-à-dire que partout, tu dois juger et agir en conscience, selon tes responsabilités devant Dieu.

Chrétien, Fils de l'Eglise, tu es aussi citoyen du monde. Tu dois être présent au monde comme le Christ l'a été, c'est-à-dire en l'élevant, en en faisant le royaume de Dieu.

La vie politique doit être pour toi une occasion de réflexion et de maturation personnelle: On rend à Dieu ce qui est à Dieu et à César ce qui est à César.



**UNE' DEUX...UNE DEUX.** Ces coureurs participaient au Courre-à-thon qui battait son plein samedi le 18 octobre dernier à Montmagny. Le trajet à parcourir était de 12 milles. L'argent recueilli lors de ce courre-à-thon allait au financement de la compétition provinciale de course à pieds qui aura lieu le 25 octobre prochain ainsi qu'aux activités du Club de Coureurs sur Route de Montmagny. [R.L.— Peuple-Courrier]

## Partie de hockey inusitée

(R.L.)— Dans le cadre du Festival de l'Oie Blanche de Montmagny, il se déroulera jeudi le 23 octobre une partie de hockey assez inusitée à l'aréna locale.

En effet, la population pourra voir évoluer sur glace les députés libéraux contre l'équipe de Télé-4. Cette confrontation amicale a été organisée par le Club-Richelieu de Montmagny.

L'équipe des députés libéraux comptera les ministres Julien Giasson des Affaires Sociales et Kevin Drummond de l'Agriculture, de même que les députés Pierre Mercier (Bellechasse), Jean Boudreau (Bourget), Michel Pagé (Portneuf), Denis Sylvain (Beauce Nord), Lucien Caron (Verdun) et Paul Lafrance (Rivière-du-Loup).

Télé-4 comptera dans ses rangs Claude Patry, André Guy, Claude Steben et Claude Mercier qui sera opposé à son frère le député Pierre Mercier.

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE					MINI LOTO	TIRAGE 29 VENDREDI 17 oct. 75
9	15	24	27	29		
6 SUR 6		NOMBRE DE GAGNANTS		PRIX		NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AU 5 SUR 6 +
6 SUR 6		0		\$42,165.00		
5 SUR 6		28		\$1,355.30		
4 SUR 6		1147		\$91.90		
5 SUR 6+		0		\$25,299.00		
					16	POSSIBILITE DE
					11357	31 GAGNANTS DE \$5,000.
					1357	248 GAGNANTS DE \$500.
					357	2511 GAGNANTS DE \$100.



REPORTÉ À LA SEMAINE PROCHAINE

# Grand Festival de L'Oie Blanche

à Montmagny  
DU 17 AU 26 OCTOBRE



## PROGRAMME DERNIERE FIN DE SEMAINE: Festival de l'Oie Blanche de Montmagny 1975

### MERCREDI 22 OCTOBRE

9h00 à 21h00  
Exposition au Manoir Couillard Dupuis par Popularti Inc  
Pan-Pan dans les écoles élémentaires  
6h00 P.M.  
Souper populaire à la tente du Festival suivi d'une soirée  
8h30 P.M.  
En collaboration avec le Centre Culturel et C.K.B.M. "La mort d'un commis voyageur"  
Compagnie Jean Duceppe à l'auditorium Lavironde (A guichet fermé)

### JEUDI 23 OCTOBRE

9h00 à 21h00  
Exposition au Manoir Couillard Dupuis Par Popularti Inc  
Pan-Pan dans les écoles élémentaires  
6h00 P.M.  
Souper populaire à la tente du Festival suivi d'une soirée  
9h00 P.M.  
Partie de hockey surprise à l'arena

### VENDREDI 24 OCTOBRE

9h00 à 21h00  
Exposition au Manoir Couillard Dupuis par Popularti Inc.  
6h00 P.M.  
Souper populaire à la tente du Festival suivi d'une soirée dansante

### SAMEDI 25 OCTOBRE

9h00 à 21h00  
Exposition au Manoir Couillard Dupuis par Popularti Inc  
9h00 A.M.  
Films pour les jeunes (1ère représentation). En collaboration avec le "Cinéma Lafontaine"  
--Pinocchio dans l'Espace  
--Les Exploits d'Alibaba

Tirage de prix de présence par l'Oie Pan-Pan. Entrée: Porter le tag-day du Festival  
10h00 A.M.  
Compétition de tir à la carabine et tir au pigeon d'argile en collaboration avec l'Association  
Chasse et Pêche Montmagny-L'Islet à leur champ de tir situé à la Normandie (Prendre la  
route No. 283)  
1h30 P.M.  
Films pour les jeunes (2e représentation)  
Même programme que dans l'avant-midi  
2h00 P.M.  
Course à pied, départ de l'école Louis-Jacques Casault pour une distance de 10 milles avec  
retour au point de départ  
5h00 P.M.  
Remise des trophées à la tente du Festival  
6h00 P.M.  
Souper familial populaire à la tente du Festival suivi d'une soirée folklorique animée par la  
troupe du Vieux Moulin.  
9h00 P.M.  
Bal de l'Oie Blanche au Bûcheron \$4.00 Orchestre: Beat Brass Band

### DIMANCHE 26 OCTOBRE

9h00 à 21h00  
Exposition au Manoir Couillard Dupuis Par Popularti Inc  
11h00 A.M.  
Compétition de véhicules 4 X 4 Inscription à compter de 9h00 A.M.  
Endroit: Route No. 20, Sortie 228, face à l'Auberge des Trois-Cheminis Rte 132  
5h00 P.M.  
Remise de trophées et bourses pour la compétition de véhicules 4 X 4 à la tente du Festival  
7h00 P.M.  
Souper du chasseur  
Endroit: Place Le Germain  
Orchestre: Roger Laprise  
8h00 P.M.  
Résultat du tirage de la Jeep Toyota  
Trophées concours: "Pesée de l'Oie"  
Dernière soirée dansante à la tente du Festival de l'Oie Pan-Pan

## ON FEST'OIE AVEC L'OIE PAN PAN!

Nous te suggérons:

### LE BAL DE L'OIE BLANCHE

Samedi le 25 octobre à 21.00 heures  
Au Centre Sportif le Bûcheron  
Orchestre Beat Brass Band  
Prix \$4.00 par personne  
Cartes en vente aux endroits suivants  
Universel 5-10-15  
Pharmacie Montmagny  
Kiosque du Festival Galeries Montmagny  
Yvon Corriveau 248-4848  
Les deux magasins de Musique Gérard Montminy  
et auprès du bureau de direction

### LE SOUPER DU CHASSEUR

Dimanche le 26 octobre à 19.00 heures  
à Place Le Germain  
Orchestre Roger Laprise  
Résultat du tirage de la Jeep Toyota  
Trophées concours "Pesée de l'Oie"  
Prix \$5.00 par personne  
Cartes en vente aux endroits suivants  
Mme Noëlla Laflamme 248-3914  
Montmagny Fleuriste  
Salon Blanchet  
Chez Nicole  
Salon Gina-Lyn  
Universel 5-10-15  
Pharmacie Montmagny  
Laurent Bouffard Sport  
Kiosque du Festival Galeries Montmagny  
Les deux magasins de musique Gérard Montminy, et auprès du Bureau de Direction

Pour le concours de la plus grosse oie ou de la plus grosse outarde, la pesée officielle s'effectuera à la  
Tente du Festival sur le terrain de l'Aréna tous les jours de 17 heures à 21 heures



Nous vous invitons à assister en grand nombre  
aux activités suivantes:

- Le souper Populaire à la tente du Festival suivi d'une soirée dansante  
vendredi le 24 octobre à 6.00h. P.M.
- La compétition de Tir à la carabine et Tir au pigeon d'argile samedi le 25  
octobre à 10.00 h. A.M.
- Le bal de l'Oie Blanche samedi le 25 octobre à 9.00 h. P.M.
- La compétition de véhicules 4 X 4 dimanche le 26 octobre à 11.00 h. A.M.
- Le souper du chasseur Dimanche le 26 octobre à 7.00 h. P.M.

RENSEIGNEMENTS: C.P. 101, MONTMAGNY, P.Q.  
TEL.: (418) 248-1494



## Le stage du Théâtre Artisan se fera à Montmagny

(R.L.)— Nous apprenions lundi dernier que le stage du Théâtre Artisan, théâtre de recherche dont nous faisons mention dans notre dernière édition, se tiendra à Montmagny, plus exactement au 55 rue de la Fabrique.

Ce sont les 29, 30 et 31 octobre prochains que se tiendra ce stage du Théâtre Artisan. Cette pré-sélection se fera en vue de l'organisation de la troupe permanente

que sera le Théâtre Artisan. Ce stage se fera dans un style atelier où des travaux d'entraînement réguliers du monde du théâtre seront exécutés par les stagiaires alors que M. Gervais Richard, organisateur du projet, agira comme guide.

De cette pré-sélection, 5 personnes seront choisies pour faire partie du projet Théâtre Artisan. Rappelons que les buts de ce théâtre de recherche sont d'établir une

troupe permanente et viable sur la Côte-Sud, une troupe représentative du milieu où elle évolue.

Aussi les personnes intéressées apprendront donc que c'est mercredi le 29 octobre prochain à 10.00 heures au 55, rue de la Fabrique, que débutera le stage du Théâtre Artisan.

## Chronique culturelle

**LOCATION:**  
Contrairement à ce qui a été annoncé dans un communiqué antérieur le Manoir C-Dupuis sera ouvert aux visiteurs le soir seulement de 7hr à 9 hr P.M.

**MUSIQUE:**  
Musique-Educanima terminera cette semaine sa tournée dans les écoles de la Commission Scolaire? A date il s'agit d'un succès éclatant.

**EXPOSITION**  
Les peintres Gaston Vachon et Robert Labranche exposeront au Manoir C. Dupuis dès vendredi le 24 octobre 1975. Cette exposition complète l'exposition permanente surtout durant et pour le festival de l'Oie-Blanche à voir également l'artisanat.

**REUNIONS**  
Assemblée des artisans au Manoir C-Dupuis le lundi 3 novembre décisions importantes à prendre soyez présents

## Que faire en cas de décès?

"Que faire en cas de décès?" Voilà une question que se posent bien des gens lorsque survient dans leur famille le décès d'une personne chère. SOuvent la panique prend le dessus sur la raison. On se laisse influencer par de nombreux facteurs affectifs qui peuvent nuire considérablement aux survivants. A cet effet, les caisses populaires Desjardins, répondant ainsi à un besoin pressant exprimé par leurs membres, offrent un dépliant fort utile qui explique de façon claire et nette les démarches à suivre lors d'un

décès. "Que faire en cas de décès?" contient des informations générales relatives aux étapes à franchir lorsque survient un décès. Les renseignements contenus dans le dépliant peuvent répondre aux questions les plus fréquentes que l'on se pose.

Toutefois, on suggère aux personnes sur lesquelles un tel malheur s'abat de consulter un spécialiste pour résoudre les problèmes d'ordre juridique ou administratif.

Divisé en cinq parties,

"Que faire en cas de décès?" explique les premières démarches à suivre lors d'un décès et poursuit avec les procédures à entreprendre pour les funérailles. Il est ensuite question du testament et du coffret de sûreté. Egalement on y donne des indications sur la façon d'obtenir rapidement de l'argent et sur la procédure à suivre dans le règlement d'une succession.

On peut se procurer gratuitement un exemplaire de ce dépliant à chacune des 1.250 caisses populaires du Québec.

**ILS SONT  
LES  
AGENDAS  
ARRIVES  
1976**

Procurez-vous le vôtre  
immédiatement pendant  
que le choix des modèles  
est à son meilleur!

**LIBRAIRIE MAURICE ENR.**  
57 ST-JEAN-BAPTISTE EST, MONTMAGNY  
TEL. BUR.: 248-4949

Sois  
le bienvenu  
dans l'ère  
Panasonic

**SL 1200**

- Tourne disque technics à entraînement direct
- Base en aluminium moulé de conception unique
- Le pleurage et le scintillement que causaient les mécanismes d'entraînement ont par le fait même été entièrement éliminés.

**AS 5250**

Amplificateur de conception élaborée Double protection de haut-parleur, Commandes de tonalité à faible distorsion, Cadran AM-FM à échelle linéaire  
Prise de "FM MPX"  
Circuit intégré dans la section AM

**AS-5350**

**RENE SAMSON INC.**  
81 OUEST. ST-JEAN-BAPTISTE  
MONTMAGNY  
**248-0210**

## Un éleveur de moutons de Cap St-Ignace se distingue à Halifax

[C.M.] Trois producteurs de moutons membres de la Société des Éleveurs de Moutons du Québec ont fait honneur à leur province lors de l'Exposition agricole d'Halifax, qui s'est tenue du 8 au 20 octobre dernier, en remportant 10 premiers prix sur une possibilité de 19.

Ces éleveurs sont MM Léo Gagné, de Cap St-Ignace, Marcel Landry, de S-Alexandre, et Rémi Gélinas, de St-Barnabé dans le comté de St-Maurice. Ils faisaient compétition avec des éleveurs de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick.

Cette information nous a été communiquée par le secrétaire de la Société provinciale des éleveurs de moutons, M. Ghyslain Jobin, de St-Augustin dans le comté de Portneuf.

## \$358.00 aux Louveteaux de Montmagny

(D.L.B.) — «L'Opération bouteilles» organisée par les quelque cinquante louves et louveteaux de Montmagny a rapporté la somme de \$358.00 dollars. Près de 5,000 bouteilles ont été ramassées.

Le mouvement «scout», remercie pour la collaboration qu'ont bien voulu leur prêter: le Journal Peuple-Courrier, le poste C.K.B.M., le magasin COOP et les compagnies Pepsi-Cola et Coca-Cola lors de la cueillette qui s'est tenue samedi le 10 octobre dernier.

Les profits de cette journée serviront à chauffer le local des louveteaux et louves de Montmagny. L'objectif fixé était de \$1,000 dollars. Dans quelques semaines, une vente de calendriers commencera afin de combler le déficit. Les louveteaux ont besoin de votre aide pour fonctionner!



Mme Hugues Pelletier de St-Omer remercie toutes les personnes qui ont manifesté leur sympathie lors du décès de M. Hugues Pelletier soit par offrandes de Messes, par des tributs floraux, par des visites au salon mortuaire ou par une présence à l'Eglise lors des funérailles le 7 octobre en l'église de St-Omer. Il laisse dans le deuil sa mère, Mme Amable Pelletier 85 ans ses 16 frères et soeurs ainsi que ses enfants. M. Mme Jean Hugues Pelletier, M. Mme Denis Pelletier M. Mme Marcel Pelletier, M. Mme André Raymond (Lina) M. Mme Normand Avoine (Denise) Chislain, René, Daniel, Martin Régis, Gabriel.

# LES PONTIAC

## VOICI LES PONTIAC 76

et les économies que vous offre le Guide-voyages Pontiac 1976!

En 76, Pontiac vise à vous aider à réduire vos frais de transport en vous assurant l'économie de consommation et de frais d'entretien dans une voiture dont vous serez fier. Pour toute la gamme Pontiac, des plus grands modèles jusqu'à la toute nouvelle Sunbird, le concessionnaire peut vous offrir une voiture économique qui vous convienne, en vous permettant de voyager comme vous l'entendez, en ville comme à la campagne.



**La SUNBIRD. Une nouveauté en 76**...une voiture à la fois économique et très personnelle.

Voici le modèle original, la toute première Sunbird, une nouvelle Pontiac personnelle, aux justes proportions, à la fois sportive et luxueuse et pourtant fort portee vers l'économie sportive? Ses lignes ne font que suggérer toute la fougue dont la Sunbird est capable. Luxueuse? Elle vous enveloppe dans ses sièges haquets aux épais coussins, derrière un volant dont l'aspect et la texture laissent croire qu'il est garni de cuir.

Économique? Elle vous offre le choix d'un moteur à quatre cylindres à arbre à cammes en tête avec carburateur simple corps ou deux corps (le moteur à carburateur simple corps est standard) ou un V6 livrable en option, aux performances remarquables, qui est un champion de l'économie.

On offre quatre boîtes de vitesses à levier au plancher, y compris une boîte à 5 vitesses super-économique.

La Sunbird - La Grand Prix des petites voitures. Une nouvelle Pontiac classique!

**La PARISIENNE BROUGHAM 76. Le luxe d'une grande voiture...mais une consommation d'essence modeste.**

Vous aimez les grandes voitures? Alors, vous serez impressionné par l'économie d'essence des Pontiac 76, mises au point pour assurer à la fois un rendement économique pour des grandes voitures et des performances impeccables.

Autre avantage appréciable, on vous offre le plus grand choix de sièges standard ou livrables en option de l'histoire de la Parisienne Brougham.

Oui, les grandes Pontiac 76 vous offriront une pleine mesure de satisfaction et les économies fournies par le Guide-voyages Pontiac. Consultez le concessionnaire.

**La VENTURA 76. Voici l'occasion d'économiser grâce à notre compacte pour la famille.**

La moins chère des Pontiac à six places pose un défi encore plus grand aux autres compactes. En voyant le prix d'une 76, vous comprendrez.



D'ailleurs, la Ventura, grâce à l'allumage électronique à grande puissance et à l'utilisation de l'essence sans plomb, permet des économies d'huile, de filtres d'huile, de bougies et de mises au point.

Oui, la Ventura offre vraiment les dimensions et les caractéristiques répondant aux besoins d'aujourd'hui.

**L'ASTRE 76. Elle donne de la classe à la classe économique.**

Une économie de première classe en versions coupé, coupé à arrière ouvrant et familiale Safari, au nouveau roulement doux et silencieux.



avec de nouvelles options, comme la boîte manuelle à 5 vitesses (avec surmultiplication assurant un fonctionnement économique), et une garantie de 5 ans ou de 100,000 milles qui la place en tête de sa classe.



**La LeMANS 76. Une nouvelle ligne aux dimensions bien proportionnées...et une façon de ramener à une juste mesure vos frais d'utilisation.**

Chaque année, la LeMans de Pontiac donne le ton aux voitures de taille moyenne. En 1976, la LeMans est plus attrayante que jamais.

La ligne de l'avant est nette, intégrée et rehaussée de quatre phares rectangulaires.

Pour réduire les frais d'exploitation, la LeMans réunit l'allumage à grande puissance et l'utilisation de l'essence sans plomb pour vous permettre de rouler jusqu'à 22,500 milles entre les vidanges d'huile.

Le concessionnaire Pontiac a de bonnes nouvelles pour vous: il vous parlera, entre autres, de la possibilité d'équiper votre voiture d'un V8 de table cylindre (305 po. cu.) livrable en option.

Des nouvelles très intéressantes concernant une voiture très intéressante!



Certains équipements représentés ou mentionnés sont livrables en option, moyennant supplément.

Le Guide-voyages Pontiac vous convient à merveille!

## Les PONTIAC 76

dès aujourd'hui chez le concessionnaire GM.

Voyez les Pontiac 76 le 5 octobre à l'émission télévisée "Les Beaux Dimanches" de Radio-Canada qui présente "Un sale agosse", pièce de Françoise Dolin, réalisation de Jean Dumas. Ou au réseau TVA lors de la présentation du film "Le jour le plus long".



de Bellechasse composez:

# BEDARD

884-2819.

## AUTOMOBILES Ltée

Pontiac 116, St-Jean Baptiste Ouest, Montmagny. 248-3553 Buick



**CHAMPIONS DU RALLYE-AUTOS.** Pan Pan a donné le signal de départ, samedi dernier, aux conducteurs des 45 équipes qui ont participé au Rallye Navex de la Brasserie La Braoule dans le cadre du Festival de l'Oie Blanche. La compétition se faisait en trois étapes sur une distance de 64.71 milles et en un temps de quatre heures et 10 minutes. A l'occasion de la remise des prix et des trophées nous avons regroupé champions et organisateurs. Sur la photo du haut ce sont MM Gerry Andrews, représentant O'Keefe, le Dr. Gilbert Normand, vice-président du Festival de l'Oie, Mme et M. Yves Proulx, grands vainqueurs du rallye et M. Magella Webster, directeur du festival; en arrière-plan nous reconnaissons le gerant de la Braoule, M. Gilles Bedard. Sur la photo du bas, de gauche à droite aussi, ce sont MM. Louis Ringuet et Jacques Chabot qui ont mérité la 3ième position, Michel Garriepy et Gilles Bedard, respectivement propriétaire et gerant de la Braoule, Gilles Gendron, organisateur en chef du rallye, ainsi que Michel Morency et Denis Tondreau, qui se sont classés 2ièmes. [C.M. Peuple-Courrier]



Au signal du départ, les treize équipes de la course en canot mouillaient les rames au Pont de St-Pierre, pour une randonnée de quelque huit milles. [D.L.B.—PEUPLE-COURRIER]

**Blaise et Alain St-Pierre remportent la course en canot**

(Denise L. Bleney)— C'est avec un temps record de 1 heure, 8 minutes et 30 secondes que Blaise et Alain St-Pierre de Charlesbourg ont mérité le championnat de la course en canot organisée par l'Association de Chasse et Pêche dans le cadre du Festival de l'Oie

Blanche, dimanche le 19 octobre dernier. Raynald Fortin et Jean-Paul Proulx de Montmagny suivaient de près avec un temps de 1 heure, 10 minutes, 10 secondes et André et Simon Gaudreau également de Montmagny avec 1 heure, 15 minutes, 30 secondes.

Le signal du départ fut donné par l'Oie Pan-Pan au Pont de St-Pierre et la remise des trophées s'est faite au restaurant «Le Papillon». Chacune de ces équipes reçut donc un trophée et une bourse, respectivement de \$100., \$75. et \$50. dollars.



**REMISE DES TROPHEES A LA PETANQUE.**— Lors de la soirée de pétanque qui s'est tenue récemment au Centre Sportif le Bûcheron de Montmagny, on a procédé à la remise des trophées. Sur la photo du haut, ce sont les gagnants de la Ligue soit l'équipe du Sportif Enr. composée [de gauche à droite] de Mlle Thérèse Laberge, M. Raymond Langlois et Mlle Johanne Picard; le président du Club, M. Marc Blanchet, leur remet le trophée du Club le Bûcheron qu'ils ont mérité. En bas, ce sont les gagnants du trophée Raymond Rhéaume pour une troisième année consécutive, M. Rhéaume à gauche, offre donc son trophée à M. Gérard Langlois, Mlle Christiane Langlois et M. Clément Laberge.



**Paix et joie**

Samedi le onze octobre avait lieu à St-Romuald le congrès de Franciscains du troisième ordre. Pour la deuxième année, cette rencontre a lieu au Centre Communautaire ce qui favorise les membres de la rive sud.

Nos félicitations et remerciements à M. le curé C.E. Roy pour son chaleureux accueil ainsi que l'équipe de la fraternité de St-Romuald qui n'ont rien ménagé pour nous faciliter la tâche tout au long de la journée.

A dix heures, les congressistes prirent place dans la salle, la réunion commença par la prière pour la paix composée par François d'Assise.

M. Belleau, président provincial souhaite la bienvenue aux voyageurs dont quelques uns sont venus de très loin, et fait la lecture de l'ordre du jour. M. St-Hilaire fait l'appel des fraternités.

Après une réflexion sur notre thème "Paix et Joie" et sur un texte évangélique en groupe, plusieurs ateliers furent conçus pour répondre aux questions suivantes:

Jésus a dit: Venez à moi, vous tous qui ployez sous le fardeau et je vous soulagerai"

1. Pourquoi et comment répondre à son invitation?
2. En devenant les disciples de Jésus, comment pouvons-nous trouver le soulagement, le repos et la paix dans nos âmes?
3. En nous invitant à venir à Lui, Jésus nous indique-t-il quelle est la source de la paix chrétienne?

Fraternité de St-Mathieu par Raymond Bergeron, ptre



**Viens goûter  
à l'atmosphère  
de la tente**

**du FESTIVAL DE L'OIE BLANCHE**

sur le terrain de l'aréna à Montmagny.

A chaque soir à 6.00h. viens souper  
A chaque soirée à 8.30h. viens t'amuser

Une invitation toute spéciale à venir se régaler et festoyer ce soir mercredi le 22 octobre  
Radio-Canada sera là.

**ON FEST'OIE AVEC L'OIE PAN-PAN.**

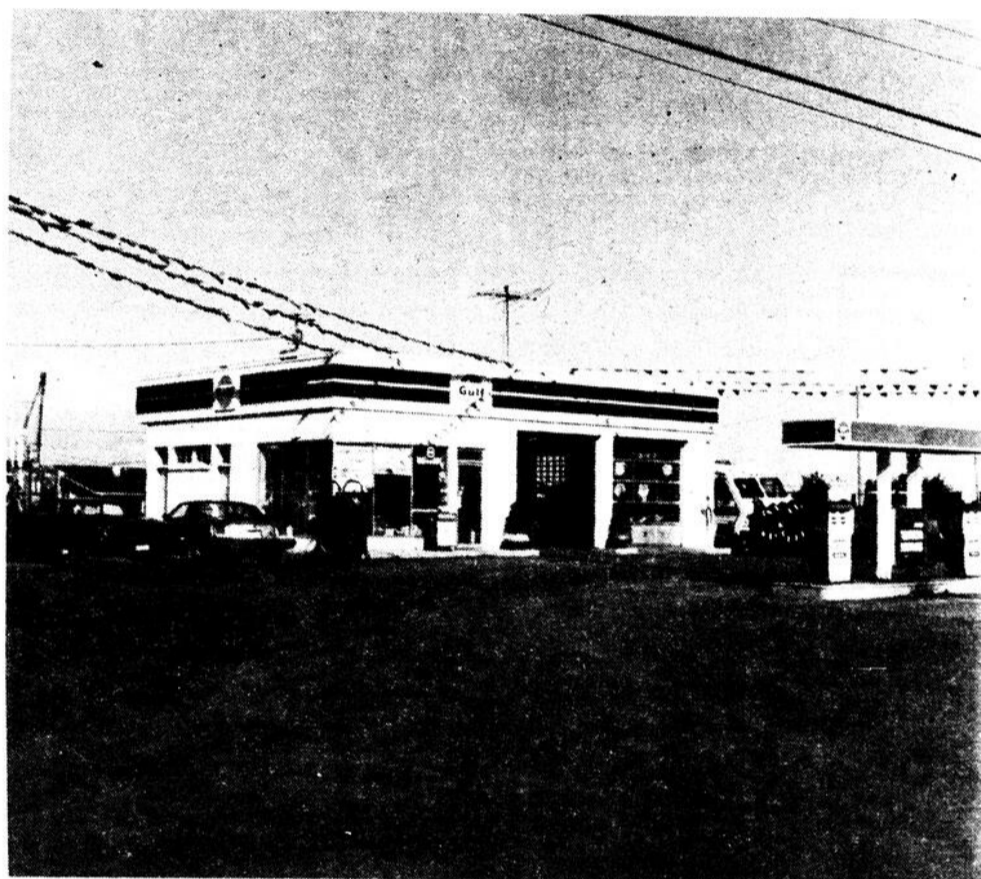


La préparation des mets est une gracieuseté du Restaurant Safari et le service est effectué par des bénévoles.

# Nissan Automobile annonce l'installation d'un nouveau concessionnaire Datsun

## Fernand Morin Automobile Enr.,

61 ouest Boulevard Taché,  
248-2234



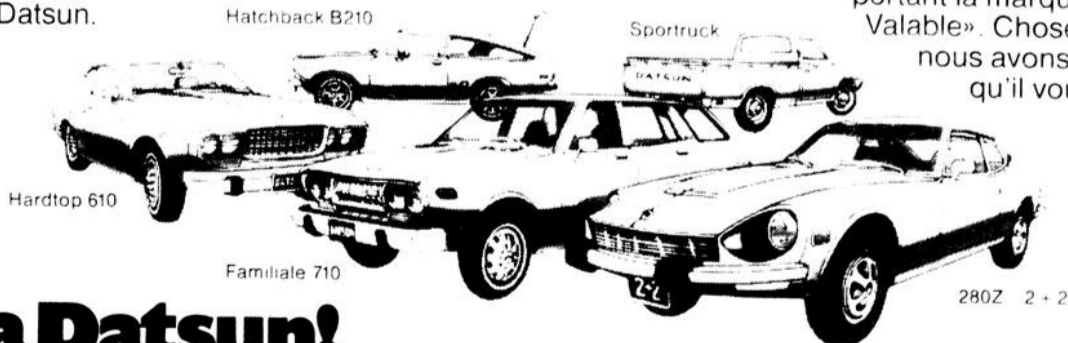
Faites-nous le plaisir de venir visiter notre toute nouvelle salle de montre où vous verrez réunis sous le même toit toutes les superbes voitures de la famille Datsun. Des vendeurs d'expérience vous guideront avec le sourire parmi les différents modèles, jusqu'à ce que vous trouviez celui qui correspond à vos goûts et besoins. Profitez-en pour jeter un coup d'oeil à notre atelier de service après-vente, où seuls travaillent des mécaniciens pour qui la Datsun n'a aucun secret. C'est d'ailleurs comme ça partout où vous rencontrerez sur votre route un établissement Datsun.

Nous sommes sûrs que les Datsun piqueront votre

curiosité: hatchback, sedan, familiale, camionnette, sportive... Chez nous, aucune question ne reste sans réponse. De plus, nos voitures savent s'adapter à la plupart des budgets... à partir de la peu coûteuse B210S jusqu'à notre luxueuse 610. Les visiteurs plus sophistiqués voudront faire subir un essai sur route à notre grande sportive, la 280Z, deux ou quatre places. D'autres se laisseront accrocher par la double vocation «plaisir et travail» du Sportruck, à boîte

ordinaire ou allongée. Sans jamais oublier que la valeur de reprise des Datsun reste élevée.

Toutes les Datsun qui sont sur la route sont protégées par une garantie solide et par un stock de pièces constamment remis à jour dans tous nos établissements, grâce à l'aide d'un ordinateur. Si vous vous apprêtez à acheter une voiture neuve, faites subir l'essai sur route à notre Datsun. Si vous cherchez une voiture usagée, examinez nos voitures d'occasion portant la marque «Valeur Valable». Chose certaine, nous avons la voiture qu'il vous faut.



### à chacun sa Datsun!



## Nissan Automobile Company (Canada) Ltd.



**PROMESSE OFFICIELLE DES BRIGADIERS DE L'ECOLE ST-NICOLAS.** 36 écoliers de l'école St-Nicolas ont prononcé les vœux officiels de la Brigade scolaire de Montmagny vendredi le 17 octobre. Martin Boulet a été nommé, capitaine; Carole Sylvestre, assistant-capitaine; Nicola Gagné, secrétaire. Quelques parents ont assisté à cette

cerémonie, de même que: Lieutenant Wellie Marchand M. Réal Montminy, représentant du maire; Mme Jacques Gagnon, secrétaire du comité d'école; M. Laurent Couillard, chef de la Sûreté municipale; M. Raymond Bernier, représentant de la Commission scolaire; M. Jacques Gaudreau, du Club Rotary et M. Michel Caron, principal de l'école St-Nicolas. [D.L.B.]

PROVINCE DE QUEBEC  
MUNICIPALITE SCOLAIRE TROIS-SAUMONS  
L'ISLET-SUR-MER

**AVIS PUBLIC**

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné à tous les contribuables de la susdite municipalité que lors de la session régulière tenue en date du 15 courant, il fut résolu que pour pourvoir au financement des immobilisations des années antérieures et des intérêts encourus sur ces dépenses, la commission scolaire a adopté une résolution d'emprunt au moyen d'obligations pour un montant de \$129,000.00

Donné à L'Islet-sur-Mer en ce seizième jour d'octobre Mil neuf cent soixante quinze.  
Signé Patrice Caron Sec. Gén.

**COMMISSION DE CONTROLE  
DES PERMIS D'ALCOOL**



**DU QUEBEC  
AVIS**

Les personnes ci-après mentionnées ont demandé les permis suivants

NOM	ADRESSE	CATEGORIE
Québec le 10 octobre 1975		
<b>COMTE DE MONTMAGNY-L'ISLET</b>		
GAGNE, Ovide	St Just de Bretennières.	Bar (additionnel)
VEILLEUX Henri	Ste. Lucie de Beauregard	Restaurant avec danse et oeuvres musicales Bar, avec danse, et oeuvres musicales. Réceptions
<b>COMTE DE BELLECHASSE</b>		
AUDET, Jacques (Suite à une vente)	"Hôtel Central de St-Camille de Bellechasse rue Principale St-Camille de Lellis (Paroisse)	Restaurant Bar (dans Hôtel)

Québec le 17 octobre 1975

<b>COMTE DE MONTMAGNY-L'ISLET</b>		
COUTURE, Pierre	Rue Principale Ste. Apolline de Patton (paroisse)	Bar (avec danse)
LAPORTE, Jocelyn	Route 204 St-Damase de L'islet	Restaurant Bar (Projet)
VEZINA, Fernand	Hôtel à l'Ôie Blanche ST-Antoine de l'Isle aux Grues (paroisse)	Restaurant (avec danse) (dans Hôtel)

Afin d'être valide, toute objection à ces demandes doit être faite par écrit, dûment motivée et assermentée dans les 15 jours du présent avis au:

**SECRETAIRE GENERAL**  
Case Postale 190, Station B, Québec 2, Qué. G1K 7A6

**Le Conseil exécutif des Chevaliers de Colomb de St-Paul remercie**

Le Grand Chevalier de Colomb du Conseil 3186 de St-Paul et les membres de son exécutif tiennent à remercier tous les Chevaliers et leurs amis qui ont participé récemment au banquet d'huitres annuel du Conseil au Centre des Loisirs de St-Paul.

La participation fut telle qu'elle a dépassé de beaucoup les prévisions de l'exécutif, qui s'excuse auprès de ceux et celles qui ont pu manquer d'huitres. Veuillez croire qu'on a pris bonne note de cela pour l'an prochain, et nous espérons une participation semblable

de la population à nos autres activités à venir.

Nous ne trouvons d'autres mots pour vous montrer notre reconnaissance que celui de "merci" membres Chevaliers à vous et vos amis.

Joseph E. Aubé  
Grand Chevalier Conseil 3186

AVIS PUBLIC est par la présente donné que les TERRES et HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

PUBLIC NOTICE, is hereby given that the under-mentioned LANDS and TENEMENTS have been seized, and will be sold at the respective times and places mentioned below.

**MONTMAGNY**

**MONTMAGNY**

Fieri Facias de Terris  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Montmagny

Fieri Facias de Terris  
Canada — Province of Québec  
Superior Court — District of Montmagny

No 300-05-000066-75. JEANNE CORNEAU ROBIN, demanderesse, vs DAME GEORGES COUTURE, RAYMOND ROBIN, FRANÇOISE ROBIN, ALEXANDRE ROBIN, DAME LAURIER NOËL et DAME RAYMOND BLAIS, défendeurs.

No. 300-05-000066-75. JEANNE CORNEAU ROBIN, plaintiff, vs MRS. GEORGES COUTURE, RAYMOND ROBIN, FRANÇOISE ROBIN, ALEXANDRE ROBIN, MRS. LAURIER NOËL and MRS. RAYMOND BLAIS, defendants.

Un terrain ou emplacement situé en la première concession de ladite paroisse de Cap-St-Ignace, de la contenance de soixante (60) pieds de front plus ou moins, sur la profondeur qu'il y a à partir du chemin de front au sud, à courir au nord jusqu'au lot de terre numéro cent quatre-vingt-dix (190) du cadastre de ladite paroisse, borné au nord-est à monsieur François Dubé, au sud au chemin public, au sud-ouest à monsieur Antonio-Z. Bernier et au nord à Antonio-Z. Bernier, avec ensemble la maison et autres bâtisses dessus construites, circonstance et dépendance, lequel terrain ou emplacement se trouve à faire partie du lot de terre connu et désigné au cadastre de ladite paroisse, sous le numéro cent quatre-vingt-douze (192).

"A plot of land ("emplacement") located in the first concession of the said Parish of Cap-Saint-Ignace, measuring sixty feet (60') in front, more or less, and in depth the distance, measured northerly, between the front road on the south and lot number one hundred ninety (190) on the cadastre for the said Parish, bounded on the northeast by the property of Mr. François Dubé, on the south by the public road, on the southwest by the property of Mr. Antonio-Z. Bernier and on the north by the property of Mr. Antonio-Z. Bernier, with the house and other buildings erected thereon, appurtenances and dependencies. The said plot of land forms part of the lot known and described on the cadastre for the said Parish as number one hundred ninety-two (192)."

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Montmagny, 25, palais de justice, Montmagny, le SIXIÈME jour de NOVEMBRE 1975, à TROIS heures de l'après-midi.

To be sold at the Montmagny Registry Office, 25 Palais de Justice, Montmagny, on the SIXTH day of NOVEMBER 1975, at THREE o'clock in the afternoon.

Le shérif,  
JEAN-PAUL TREMBLAY.  
Bureau du shérif,  
Montmagny, le 26 septembre 1975.

JEAN-PAUL TREMBLAY,  
Sheriff's Office,  
Montmagny, September 26, 1975.

**AVIS PUBLIC**

PROVINCE DE QUEBEC  
MUNICIPALITE SCOLAIRE TROIS-SAUMONS  
L'ISLET-SUR-MER

Avis public est, par les présentes donné à tous les propriétaires de biens fonds de cette municipalité scolaire que le rôle de perception des taxes scolaires établi par les commissaires d'écoles de cette municipalité est maintenant déposé au Bureau de la Commission Scolaire Trois-Saumons à l'école ST-François-Xavier de L'Islet-sur-Mer où il peut être examiné à compter du 15 octobre 1975.

Durant ce temps, tout contribuable intéressé peut porter plainte par écrit au sujet de ce rôle qui sera examiné par les commissaires, lors de l'ajournement de la session régulière d'octobre qui sera tenue mercredi, le 5 novembre 1975 et sera homologué séance tenante avec ou sans amendements.

A compter de ce jour, le rôle de perception sera en vigueur et tout contribuable est tenu de payer le montant de ses taxes au bureau de la commission scolaire ou par envoi postal sans avis ultérieur, dans les vingt (20) jours suivant celui de l'homologation.

Donné à L'Islet-sur-Mer, ce dixième jour d'octobre 1975.  
Patrice Caron,  
Secrétaire général

ELECTION  
MUNICIPALITE DE TOURVILLE  
COMTE DE L'ISLET

**AVIS PUBLIC**

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITE

AVIS PUBLIC EST DONNE PAR LES PRESENTES par le soussigné, président de l'élection, QUE:

La présentation des candidats pour les charges de Maire & conseillers aux sièges numéros: 3-5 et 6 pour ladite Municipalité, aura lieu à Tourville endroit Salle Municipale le 26e jour de octobre 1975 de midi à deux heures de l'après-midi; et que Dimanche le deuxième jour de novembre 1975, si nécessaire, un bureau de votation sera ouvert à la salle municipale dans la susdite municipalité, depuis huit heures du matin, jusqu'à six heures du soir, pour la réception des votes des électeurs pour les candidats mis en nomination; et que Mme Henriette B. Lord de la susdite municipalité a été nommée secrétaire d'élection.

DONNE à Tourville ce dixième jour de octobre 1975  
Candidats sortant:  
Maire Joseph Dumont  
Conseiller au siège numéro 3: Hilaire Caron  
Conseiller au siège numéro 5: François Caron  
Conseiller au siège numéro 6: Lionel Ancil  
Mireille Pelletier Jean  
Présidente de l'Élection

**AVIS PUBLIC**

PROVINCE DE QUEBEC  
MUNICIPALITE SCOLAIRE TROIS-SAUMONS  
L'ISLET-SUR-MER

Avis public est, par les présentes, donné à tous les propriétaires de biens-fonds et habitants tenant feu et lieu de cette municipalité, que lors d'une session de la Commission Scolaire qui se tiendra à la salle de l'École St-François-Xavier de L'Islet-sur-Mer, mercredi le 5 novembre 1975, à 8 h 30 P.M., les commissaires prendront connaissance des rôles d'évaluation de chacune des municipalités en tenant compte des facteurs de redressement appliqués par la Cie Sonarex Ltée et acceptés par les commissaires de la Régionale Pascal-Taché en date du 13 mai 1975.

Ce rôle d'évaluation est présentement déposé au Bureau de la Commission Scolaire, où toute personne le désirant, peut en prendre connaissance.

Il sera homologué et accepté séance tenante à la date ci-devant mentionnée.

Donné à L'Islet-sur-Mer en ce dixième jour d'octobre 1975.  
Patrice Caron,  
Secrétaire général

PROVINCE DE QUEBEC  
CORPORATION MUNICIPALE DE LA  
VILLE DE ST-PAMPHILE  
COMTE DE L'ISLET

**OFFRE D'EMPLOI**

**GERANT D'ARENA**

[A temps partiel]

NATURE DU TRAVAIL: Sous l'autorité du conseil municipal de Ville St-Pamphile, voir à l'administration de l'aréna, tant en saison hivernale que pendant le reste de l'année.

SALAIRE: Selon les qualifications et l'expérience

Les personnes intéressés devront faire parvenir leur offre de service avant 5 heures le 24 octobre 1975 à l'adresse suivante:

Conseil Municipal,  
Ville de St-Pamphile,  
C. P. 638,  
St-Pamphile,  
Cté. L'Islet



M. Yvon Roussel, biologiste et représentant du Ministère de la Chasse et de la Pêche prélève les yeux du lièvre de M. Conrad Roy, gagnant de la plus grosse prise de la «journée du petit gibier». M. Gilles Paquet lui remet donc l'écusson de GENTILHOMME du Ministère. [D.L.B.—PEUPLE—COURRIER]

## La fête de la St-Hubert à Armagh

(Denise L. Bleney)— Pour la 5e année consécutive, l'Association Belle Chasse et Pêche d'Armagh fêta St-Hubert, patron des chasseurs, en organisant la «Journée St-Hubert». Une trentaine de chasseurs ont participé à la chasse aux lièvres et à la perdrix et enregistré leurs prises de la journée au comptoir du Parc-Duchesneau.

MM. Yvon Roussel et Gilles Paquet, biologistes rattachés au Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche ont bien voulu se prêter à l'étude de la population animale de la région en prélevant les ailes des perdrix et les yeux des lièvres de chaque animal enregistré.

Un concours était ouvert pour la plus grosse et la plus petite prise de la journée. M. Lucien Thibault enregistra une petite perdrix d'une livre et trois quarts. M. Gilles Bélanger, une perdrix d'une livre et 5 onces; M. Conrad Roy, un lièvre de 4 livres et 5 onces et M. Valère Roy un autre lièvre de 2 livres et 12 onces. Les noms des gagnants furent connus à la soirée dansante qui s'est

tenue à la salle du Parc Duchesneau immédiatement après la messe de St-Hubert et la bénédiction des armes en l'église d'Armagh. Quelque 200 personnes ont assisté à ces dernières activités de la journée qui sont maintenant «tradition» à Armagh.

Les organisateurs de cette journée tiennent à souligner que la remise des trophées concernant la saison de chasse et pêche aura lieu le 6

décembre prochain à la Salle Jardin de Capri de St-Charles lors de la clôture de la saison.

**Un expert sur lequel on peut compter!**



**J.-M. Boisvert**

Directeur Banque Royale  
72, rue Palais de Justice  
Montmagny  
Québec

Demandez-vous de vos affaires...

**BANQUE ROYALE**

Équipe d'experts à l'esprit ouvert



M. Charles-Henri Morin, curé de la paroisse d'Armagh procède à la bénédiction des armes des chasseurs présents à la Fête de St-Hubert. [D.L.B.—Peuple-courrier]

## Vol et effraction à St-Raphaël

(R.L.)— Un vol avec effraction a été constaté mercredi le 15 octobre dernier à St-Raphaël par Mme Claude Desnoyers, résidente de la municipalité.

C'est au chalet de la plaignante, situé au Lac aux Canards, que le vol a été perpétré. Mme Desnoyers a constaté le délit lorsque,

arrivant à son chalet, elle aperçut une fenêtre ouverte à l'arrière du bâtiment.

Elle réalisa rapidement qu'on l'avait délesté d'un stéréo-cassette, d'un téléviseur, d'une ciné-caméra et d'un projecteur, le tout pour une valeur de \$400.

La Sûreté du Québec mène l'enquête par l'intermédiaire de l'agent Guy Beaulieu.

## \$28,000 de travaux de voirie à Honfleur

Le conseil municipal de Honfleur a récemment obtenu du ministère des Transports une subvention au montant de \$28,000 pour le pavage de la rue St-François sur une longueur de trois quarts de mille ainsi que pour la construction d'un

trottoir dans le village de Honfleur sur la rue St-Jean, 3e rang.


Ces travaux ont été exécutés par la firme Gilles Audet, de St-Anselme, comme nous le confirmait le maire de la municipalité de Honfleur, M. Maurice Laliberté.

Vous êtes invité à rencontrer le représentant de la Régie des rentes du Québec

**Vous êtes invité...**

le 23 octobre, de 10h à 16h  
au Bureau local du ministère  
des Affaires sociales  
5 est, Boul. Taché  
MONTMAGNY, Québec  
Tél. 248-0163

Profitez de l'occasion  
pour lui soumettre vos questions  
sur le Régime de rentes du Québec  
et sur le Régime des allocations  
familiales du Québec.

 **RÉGIE DES RENTES DU QUÉBEC**

**Y en a d'dans.**

**Le gros gin  
Henkes.**



**HENKES**

DISTRIBUÉ PAR PARK & TILFORD

# PETITES ANNONCES

MONTMAGNY:  
248-0415  
LA POCATIÈRE  
856-1514

## Avis Public

PROVINCE DE QUEBEC  
CORPORATION MUNICIPALE DE ST-PAMPHILE  
COMTE DE L'ISLET

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE  
MUNICIPALITE

### AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par le soussigné secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, que: le règlement numéro 66 imposant une taxe spéciale pour couvrir le déficit prévu du réseau d'aqueduc et d'égoûts a été adopté par le conseil de la Ville de ST-Pamphile à une séance du 15 octobre 1975.

L'avis de motion relativement à la présentation de ce règlement a été donné à la séance régulière du 2 septembre 1975.

Les intéressés peuvent prendre connaissance du règlement en se présentant au bureau du secrétaire-trésorier situé à 13 rue de l'Eglise, à Ville de ST-Pamphile.

Le rôle spécial de perception est confectionné et peut être vu au bureau du secrétaire-trésorier situé à 13 rue de l'Eglise, à Ville ST-Pamphile.

DONNE à Ville de St-Pamphile ce 22ième jour de Octobre mil neuf cent soixante-quinze.  
Yvon Blanchette  
Secrétaire-Trésorier

### VOULEZ-VOUS FAIRE DE L'ARGENT?

Etablissez-vous une clientèle dans la région Lévis-Bellechasse, Montmagny L'Islet une des plus progressive Compagnie Canadienne Française de l'heure à besoin des représentants qui ont confiance en eux-même habitués au public et qui veulent travailler ferme: seront bien payés.

Aux candidats nous offrons une formation dynamique, un démarrage immédiat, un support et une supervision constante dans l'établissement de leur clientèle, un revenu illimité des chances fréquentes d'avancement et un plan de sécurité personnel et familial hors série. Adressez-vous à

2410 Evangéline Giffard Québec

### COUPLE DEMANDE

Le Foyer de l'Enfance de la Côte du Sud Inc. est à la recherche d'un couple d'adultes mariés (homme et femme) pour habiter, dans le foyer de groupe de Montmagny, avec 9 jeunes déficients mentaux fréquentant l'école.

Monsieur,  
—Doit avoir un travail à l'extérieur qui lui laisse ses soirées libres.

—Il n'a pas de travail spécifique dans la résidence, toutefois il peut s'adonner à certaines tâches de maintenance et d'entretien très général.

Madame,  
—Occupe le poste de cuisinière-ménagère pour les enfants. [horaire de travail et rémunération à discuter]

Monsieur et Madame,  
—Doivent assurer une présence éducative constante auprès des enfants dont ils sont responsables.

—Doivent veiller à la sécurité physique et morale des enfants dont ils sont responsables.

—Doivent assurer une continuité aux programmations individuelles des enfants.

—Doivent veiller à la satisfaction des besoins essentiels des enfants.

Et ceci en collaboration avec les éducateurs affectés au foyer de groupe et sous la supervision du responsable du Foyer.

De plus, le couple sera logé et nourri gratuitement. Le couple a une fin de semaine de congé par 2 semaines de travail. Durant l'autre fin de semaine le couple est de garde pour les enfants qui ne vont pas chez eux. D'autre part, ils doivent être disponibles 24 heures par jour.

Tout couple intéressé à obtenir des informations supplémentaires et ou à s'inscrire à ce poste peut le faire en s'adressant à:

Michel Bouchard,  
Directeur des Services professionnels,  
Foyer de l'Enfance de la Côte du Sud Inc.,  
C.P. 126,  
Montmagny, P.Q.  
Tél. 248-4970

### A VENDRE

1972 MERCURY MONTEGO [\$2400.] en bonne condition [43,800 milles] à voir 246-5508 1-10-JNO

MAISON NEUVE à vendre 26 X 42 6 appartements situé sur la rue Morin à Berthier pour plus d'informations contactez M. Guy Morin 3, rue Morin Berthier Tél. 259-7993 28-8-JNO

FORD 1973 TORINO [\$2900.00] très propre, 15,900 milles [Offre à ne pas manquer] 246-5508 1-10-JNO

BEL IMMEUBLE de 5 loyers à vendre à Montmagny, Bon revenu, Pour informations: 246-5866 8-10-JNO

Aurait MAISON à vendre construction de 2 ans 248-1828 15-10-2fs

MOTO NEIGE de marque RUPR 634CC, bonne condition. 248-3591 15-10-2fs

FIREBIRD 1973 V-8, bonne condition, prix à discuter, 248-2966 8-10-JNO

ARTISANAT Lisières de jersey de nylon imprimés ou unies par balles ou poches complètes. Fil à tisser 2-8 ou 2-16 naturel. Tél. 856-3527 entre 5.30 hrs et 9 hrs p.m. 1-10-4fs

BELLE ET GRANDE MAISON avec garage situé entre St Roch et La Pocatière, à mille de La Pocatière vue sur le fleuve, prix très raisonnable 856-2621 8-10-4fs

BOIS DE CHAUFFAGE merisier, bouleau en 4 pieds. Livré à arrondissement 6 à 7 milles Tél. 356-3042. 24-9-7fs

AUTOMOBILE 1974 OLDSMOBILE Delta Royal air climatisé, vitres teintées, defrost arrière électrique, très bas millage, Jos Corriveau, 120, 6e rue Tél.: 248-0434 8-10-3fs

Spécial veau lait. Devant veau lait complet. Environ 80 lbs, \$0.59 la livre. 1/2 devant veau 40 lbs, 0.59 la lb. Porc haché maigre \$1.19 la lb. 248-3797 8-10-3fs

FILTREUR conditionneur d'eau à vendre, presque neuf, 4 pneus radiaux d'été, 2 pneus radiaux d'hiver peu de millage HR-70-15, encore garantie 598-3441 St Jean Port-Joli 8-10-3fs

2 CHEVAUX de selle à vendre, 1 jument de 3 ans, très docile, 1 jument très bien dressée 248-1164 15-10-2fs

ENREGISTREUSE à ruban stéréo de marque Sony TC-200 avec 2 haut-parleurs et 15 rubans en bon ordre. Usagés mais très bon ordre. D'une valeur de \$300. laissé à \$135. Tél le jour 856-1214, le soir 856-1790 demander Gilles 15-10-2fs

RENAULT 12, modèle station wagon 1972, propre, bon état, économique Tél après 6 hrs 246-5564 15-10-JNO

CAMION INTERNATIONAL 1968 1 1/2 tonne, avec pompeuse à pôteau et boîte. \$700.00 354-2590 15-10-2fs

METEOR station 1968, 390 po. cu. ces moteur prix à discuter 086-3795 8-10-3fs

MOTEUR de motoneige neuf HIRTH 650-2, 634-2, 493-2, 438-2, 291-2, 7 forces pour souffeuse, Paquet Sport Enr. 50, St-Jacques, Montmagny, ouvert tous les soirs. 248-3307 8-10-JNO

A St-Denis de Kamouraska, grande MAISON à vendre. Sise au centre du village, très bon état, terrain 120 X 165 entrée asphaltée 498-2734 15-10-4fs

OLDSMOBILE CUTLASS suprême coupé sport, modèle 1975, acheté le 7 mars 1975, avec sièges baquets console, stéréo tape, très propre, parfait ordre, millage 11,000 milles raison de vente; auto fournie par la compagnie 247-3123 15-10-2fs

COMET 1975 avec a peu près 800 milles. Prix à discuter Pour information 246-5852 22-10-3fs

PIANO TOMBAL 1866, état de neuf, cause: départ Prix \$350. 246-5832 22-10-2fs

MOTO-NEIGE Moto-Ski Cadet 1975, à l'état neuf. Tél. 248-3702 22-10-1f

Mille BALLES DE FOIN à vendre 250 balles de PAILLE Tél. 248-0806 22-10-2fs

2 SKI-DOO à vendre Bombardier 1974 Elan; Bombardier TNT 1972, 440, Tél. 247-3904 22-10-1f

SKI-DOO, à vendre Ski Whiz 75, Tél. 248-1090 22-10-3fs

3000 balles de FOIN à vendre 246-5980 22-10-2fs

## Carrières et Professions

### ASSURANCE-VIE GÉRANTS D'UNITÉ

Compagnie d'assurance-vie recherche GÉRANTS D'UNITÉ dans le cadre de son programme d'expansion.

Salaires garantis et bénéfices marginaux appréciables. Les candidats ont du succès dans la vente d'assurance-vie et des aptitudes à diriger. Diplôme CFAAV (LUATC) ou expérience équivalente.

\* \* \*

Envoyer résumé de carrière à:

DIRECTEUR DES VENTES  
L'Économique Mutuelle d'assurance  
385 est, rue Sherbrooke  
Montreal H2X 3N9

Discretion assurée

PROVINCE DE QUEBEC  
CORPORATION MUNICIPALE DE ST-PAMPHILE  
CTE L'ISLET

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE  
MUNICIPALITE

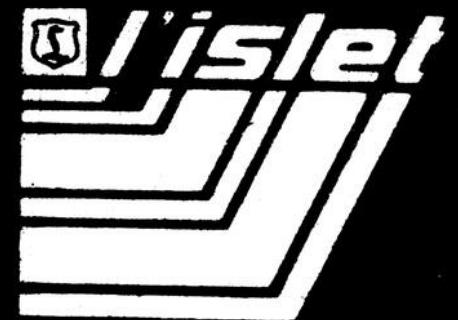
### AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, que: ce conseil a adopté à son assemblée du 21 octobre 1975, le règlement 67 concernant l'installation d'une glace artificielle dans le stade couvert de la Municipalité de Ville de ST-Pamphile et un emprunt par obligation de \$160,000.00 pour en défrayer le coût.

Suivant les dispositions de l'article 593 de la Loi des Cités et Villes de la Province de Québec, ce règlement sera soumis à l'assemblée publique des personnes qui sont inscrites au rôle d'évaluation en vigueur dans la Municipalité et, s'il s'agit de personnes physiques qui sont majeures et possédant la citoyenneté canadienne le 29ième jour d'octobre 1975 à 19 heures à l'endroit ordinaire des réunions du conseil;

Vous êtes par la présente convoqués à cette assemblée.

DONNE à Ville de St-Pamphile ce 22ième jour de octobre mil neuf cent soixante-quinze.  
Yvon Blanchette  
Secrétaire-Trésorier



## CHEF-COMPTABLE

Un des plus importants manufacturiers de caravanes de loisir et de modules transportables dans l'Est du Canada est à la recherche d'un (1) chef-comptable.

**Nature du travail:**  
Sous la responsabilité du directeur financier, le candidat choisi prendra en charge la comptabilité, incluant la paie et la production des états financiers.

**Exigences:**  
—Cinq (5) ans et plus d'expérience;  
—La connaissance de la mécanographie serait un atout

**Traitement:**  
La rémunération sera en fonction de la compétence et de l'expérience, incluant les avantages sociaux usuels.

Si vous désirez poser votre candidature, faites parvenir votre curriculum vitae à:  
Service du personnel

Service du personnel,  
Industries L'Islet Inc.,  
C.P. 158, L'Isletville, Qué.  
GOR 2CO

**"TIMBERJACK"** modèle 230 parfait état, avec chaînes neuves, avec pneus de rechange 469-2013 22-10-2fs

**CHRYSLER** 1969, moteur 35,000 milles prix de débarras Cause 2e auto 243-2811 22-10-1f

**MAISON** à vendre ou à louer à ST-Aubert libre immédiatement 831-1231 fin de semaine seulement 598-3940 22-10-4fs

**MAISON** à vendre à Cap St-Ignace 246-3136 22-10-2fs

**THUNDEBIRD** 1973 en bonne condition. Prix à discuter 248-2147 22-10-2fs

**MOBILIER** de Chambre, set de cuisine, poêle Bélanger neuf. 248-6094 22-10-2fs

**2 CAISSES DE SON**, contenant 2 hauts-parleurs 15 po., 2 hauts-parleurs 12 po. 2 tweeters pour tout genre de stéréo Tél. après 5 hrs 248-1683 22-10-2fs

**Equipement de Ski** Alpin de marque "Rossignol" bottes Tyrol Tél. 248-3190 22-10-2fs

**MOTO HAMAHA** 650 1972, chopper en parfait ordre Après 5 hrs 259-7592 22-10-2fs

**6 CORDES DE BOIS** de poêle à vendre en 15 pouces. \$15 la corde ST-François 259-7865 22-10-2fs

**FOURNAISE** à l'HUILE "L'Islet" marche par gravité 17" X 26", 36,000 B.T.U. état neuf 247-5416 22-10-1f

**FORD FAIRLAINE** HB-68 Bonne condition 886-3741 22-10-1f

A vendre **UN CHEVAL** de 1650 lbs très doux, tranquille pour travaux de la ferme. S'adresser au numero 356-3989 22-10-1f

Montmagny **JOLI BUNGALOW** Stucco 5 pièces, terrain fini, prix négociable, appelez frais virés Florent Dumont 837-5677 ou Laval Charte 837-5468 MTL Trust Courtiers 837-8836 22-10-1f

**FORD FAIRLAINE** 500, 1970, 61,000 milles, tout équipé, gros pneus larges, 4 rings magnésium silencieux, walter continental aubaine \$1700 248-5623 après 3 heures 22-10-1fs

**TRACTEUR** sur chenille 1965, marque John Deer, semi automatique, lame hydraulique avant, winch arrière, cabine, la traction est refaite à neuf, cause de la vente: abandon des affaires 418-878-231522-10-2fs

**TERRE A BOIS**, [40 arpents de long] située sur la route 26 à Montmagny entre la deuxième et la quatrième concession, débouche au chemin de la tour et à la Rivière Mainguy. Elle n'a pas été bûchée depuis 16 ans. Prix: \$1500.00. S'adresser 248-0845 le jour et 248-0276 le soir 22-10-3fs

**TRICYCLE** tel qu'employé par Juliette Huot à la T.V. état neuf. Valeur \$250. pour \$195. ski de fond et bottine grandeur 5 pour jeune fille. Très peu usagé \$50.00 enregistreuse neuve à petite cassette \$30.00, selle western neuve \$175. t.v. noir et blanc neuve \$100. Tél. à l'heure du dîner 248-2502 22-10-1fs

**TOWING** 1969 Power wagon, fargon 300 avec winch, pouvoir sur 4 roues, chaudière en neuf, 750 X 17 cervo-trein, cervo-direction, flashers tout équipé, près à livrer millage 40,000 milles. Bellechasse Auto Parts St-Damien 789-2108 Rés. 789-2482 22-10-4fs

**FOURNAISE** genre annexe à vendre marque "Fawee" tracteur international, super C, herse à disque, herse à ressort; rouleau d'acier pour rouler champ et gazon, gros traileur d'acier robuste pour adapter sur tracteur; armoires à verrerie en acier avec vitre; patins de fille 2 paire de 8 une paire de 13. Patin pour garçon peinture 9. 10hrs A.M. à 3 hrs p.m. 248-1547 22-10-2fs

**MAISON** de 3 logements, bonne condition de paiement, aussi cascade à, laine minérale, 1 T.V. noir & blanc 1 an usage, 1 T.V. couleur 20 po. à moitié prix, garage en toile \$200. 1 kar-bar \$50. & Laveuse-essoreuse \$50.00 West-tinghouse. 248-4962 22-10-3fs

**TARIF DES PETITES ANNONCES**

. Pour 15 mots: \$1.75  
. Chaque mot supplémentaire: \$0.05 le mot.  
. Première parution: minimum \$1.75  
. Parution suivante: moins \$0.25

**P.S. LE MONTANT DE L'ANNONCE EST PAYABLE A L'AVANCE.**

**MEUBLES USAGES** à vendre; mobilier de salon et cuisine, réfrigérateur 12 pieds cubes, poêle l'Islet 246-5558 22-10-3fs

Idéal pour bachelors ou petit appartement: tapis shag, rouge 2 tons, grandeur 9 X 10; mobilier moderne de salon (2 divans avec coussins, 2 tables, une lampe suspendue) table de cuisine avec 2 chaises. **SYSTEME de Chauffage** à l'eau chaude 492-3167 après 5 heures 22-10-2fs

**SNOW-JET** 1974, électrique, SKI roule 1973, Bombardier 1973 élan, SKI Roule 1970 440, bombardier 1969 électrique, Bombardier 1969, 1 cylindre, Bellechasse Auto Parts 789-2108 ou 789-2482 22-10-4fs

**GRAND TERRAIN** à vendre côte sud au lac Canard, environ 800 X 300 pieds de long d'un chemin ouvert à l'année. Bois de chauffage 15 pouces, merisier-érable livré si désiré. 884-2705 22-10-3fs

**4 FOURNAISES** à l'huile poêle électrique combiné au bois, frigidaire, camion Dodge 70, 2 tonnes avec pompeuse, roulotte pour chasseur bois de chauffage 244-3394 22-10-1fs

**St-Raphael**, Fond de commerce, épicerie licenciée avec magasin général plus un logement de 10 pièces. Chiffre d'affaire annuel brut \$60,000. Fiducie du Québec courtiers 524-5206 Roger Roy 833-0415 22-10-4fs

**A LOUER**

**GARCONNIERE** à louer 3 pièces, centre-ville 248-3129 22-10-2fs

**MASION A LOUER** dans le centre du village de Notre Dame du Rosaire, grand terrain 469-2866 22-10-2fs

**LOGEMENT** 4 1/2 pièces, centre-ville, libre le 1er décembre, après 6heures 248-5933 22-10-1fs

**GARCONNIERE** à louer 1 1/2 pièce, 61, O. St-Jean Baptiste 248-3144 22-10-1fs

**LOGEMENT** à louer 5 1/2 pièces, tapis mur à mur. S'adresser 248-3096 22-10-1fs

**GARCONNIERE** à louer, près de la polyvalente et du centre d'Achat 248-1828 22-10-1fs

**GARCONNIERE** meublée 3 1/2 pièces, pour personne seule, endroit tranquille, décor rustique 248-0136 22-10-1fs

**LOGEMENT** 4 pièces à louer, Cap St-Ignace \$90. 2e étage, très propre, cause: départ Apr 5 hrs 246-3134 22-10-1fs

**LOGEMENT** 2 1/2 pièces, entrée laveuse-sècheuse, stationnement, libre immédiatement 248-5705 22-10-1fs

**LOGEMENT** à louer 5 1/2 pièces, \$80. par mois, libre le 1er novembre, cause: départ, Tél.: 246-5903 22-10-2fs

**LOGEMENT** à louer 7 pièces, 248-0622 22-10-1fs

**CHAMBRE** à louer avec permis de cuisine (de la maison). Rue St-Magloire. 248-3348 15-10-3fs

**LOGEMENT NEUF** 3 1/2 pièces, sous-sol, situé sur la 7e rue à Montmagny. 247-5847 15-10-2fs

**LOGEMENT** 5 pièces, à louer, à St-Vallier: 3-3241 15-10-2fs

**CHAMBRE** à louer avec cuisinière près de la polyvalente, de préférence pour étudiants (es). tél après 4 hrs à 248-2137 15-10-2fs

**MAGNIFIQUES TERRAINS** pour maisons mobiles à louer, 45 X 100 à 45 X 180 avec entrée eau et égout sur bord de la rivière, pommiers sur plusieurs terrains, \$40. par mois toutes taxes incluse. 246-5510 ou 5538 1-10-JNO

**GARCONNIERE** 1 1/2 pièce avec stationnement s'adresser à Giasson Inc 52 Ouest St-Jean Baptiste 248-1424 24-9-JNO

**LOCAL A LOUER** grandeur 21 X 36 1/2 pieds, situé rue St-Pierre 248-3172 24-9-JNO

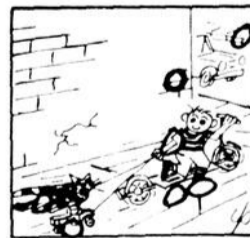
**2 GARCONNIERES** à l'Islet et Bureaux Edifice de la BCN 246-5898 1-10-JNO

**ON DEMANDE**

**PERSONNES AMBITIEUSES** demandées, qui désirent gagner de l'argent mais ne peuvent travailler qu'à temps partiel. Une occasion de se faire un beau revenu supplémentaire. Formation. Composez 246-5671 ou 259-7521. 11-6-JNO

**SERVEUSES ET CUISINIÈRES** DE RESTAURANT demandées à temps partiel (fin de semaine), expérience préférable. Appelez 248-0612 extension 62 15-10-JNO

Rivière-Ouelle, dame dans 65 ans et plus pour partager maison et prendre soin d'une dame âgée. Bon chez-soi, rémunération [418]856-1511 22-10-8fs



**AVIS:**

**M. ULRIC FOURNIER** avise la population qu'il ne se tient pas responsable des dettes contractées par sa femme Mme Hélène C. Fournier

**ON OFFRE**

**SERVICE DE MUSIQUE** pour mariage et toutes autres occasions. Pierre Mercier, organiste Tél.: 248-3535 9-10-JNO

**ARMOIRES DE CUISINE, FERMES DE TOIT ET "KITS" DE MAISON**, pour estimé gratuit et sans obligation, consultez-nous à 160, 4e rue, Montmagny 248-3863 8-10-JNO

Bon chez-soi pour personne de tout âge à la Villa Rachel, 91, Est, St-Jean Baptiste 248-1706 10-9-JNO

Homme offre ses services pour faire plan de maison, lettrage commercial, dessin mécanique Montmagny 248-1055 ou 1457 1-10-6fs

**NETTOYAGE DE TAPIS "A LA VAPEUR"** à partir de seulement .10 le pied, très efficace! 16, de la Rivière Nord, Montmagny Tél. 248-2284 26-3-JNO

Garderais bébé de 0 à 1 an du lundi au vendredi de 7.30 hrs a.m. à 5 hrs p.m. 248-2156 1-10-4fs

**REPARATION DE MOTO NEIGE** PAQUET SPORT ENR. 50, rue St Jacques, Montmagny. Ouvert tous les soirs 248-3307 8-10-JNO

Aimerais garder chez-moi enfants de 1 an à 6 ans du lundi au vendredi de 7.30 hrs à 5 hrs 248-1629 22-10-2fs

Jeune fille offre ses services pour garder des enfants de 8 à 5 hrs du lundi au vendredi: 248-0896 22-10-3fs

**BELLECHASSE AUTO PARTS R.** Bélanger propriétaire, achat, vente automobiles neuves ou usagées, pièces auto usagées de toute marque. St-Damien, Cte Bellechasse, allons chercher gratuitement auto pour ferraille. 789-2108 ou 789-2482 22-10-4fs

Dame offre ses services pour **COUTURE**, bas manteaux, bas robe, bas pantalon. 248-0479 22-10-1fs

**ON DEMANDE**

Fermes différentes grandeurs boisées ou en culture avec ou sans bâtisses.

**ANTOINE COUILLARD**

950, Belvédère, Québec 681-5231

**TERRAIN A VENDRE PLACE DES MEUNIER**

6,506 Pi. Car. Centre Ville Montmagny Tél. Jour: 248-1551 soir: 248-4873

**A VENDRE**

Maison située à 44 rue St-Thomas, Montmagny, 20 appartements [tapis presque dans tous les appartements] pouvant servir pour une maison de pension etc... Garage 3 portes pouvant servir à la réparation mécanique, débosselage, etc...

Pour plus d'informations contactez **M. Paul Breton 248-0981**

**Les Immeubles Montmagny** ROBERT BERNIER COURTIER

199, rue du Manoir 248-2652

Tous genres de commerces à vendre, hôtel motel - lave-auto - garage - magasin de marchandises sèches etc. Prop de \$12,000.00 à \$55,000.00 à travers le comté ainsi que chalet et block appartement. Terrains: résidentiel - commercial - pour chalet, finances au complet ou comptant. Nous avons une grande demande pour la prop. résidentielle. Prêt hypothécaire en 1ère ou 2ème

Propriété de six chambres, salon, cuisine, salarium, 2 chambres de bain, fini en neuf à l'intérieur, situé à Cap St-Ignace Station.

Terrain à louer pour roulotte au coin de la Rte 20 à St-Pierre.

Terrains commerciaux à vendre, coin de la 20 sur Rte 2 et la desserte à Montmagny.

**RIVE-SUD**

VOUS VOULEZ VENDRE? VOUS CHERCHEZ UNE PROPRIETE?

Demandez Jean E. Caron Division Industrielle & commerciale

**Trust Royal**

1126 Ch. St-Louis Suite 804 Sillery Québec

1-598-3916 1-687-2220



**COURTIERS**

**Les Immeubles KRT INC.**

862-1626

120 Lafontaine RIVIERE DU LOUP G5R 3A2

7 jours par semaine

Représentant local

**JEAN-PAUL PELLETIER**

St-Pascal Tél.: 492-6829

**ST-PASCAL**

Maison familiale, située Blud Hébert, grand terrain. Prix intéressant. St-Pascal.

Commerce de lingerie: genre UNISEX Bien située, bon prix.

**ST-GABRIEL, KAM.**

Épicerie licenciée et dépanneur avec logement inclus. A vendre ou à échanger pour ferme de la région.



**LA POCATIERE**

Épicerie licenciée, avec permis dépanneur. Bon chiffre d'affaire avec logement inclus de 6 pièces. Grand terrain.

# Pénurie d'eau potable au chemin de la Rivière du Sud

(R.L.) Un manque d'eau potable se ferait sentir chez certains citoyens magnymontois résidant sur le chemin de la Rivière-du-Sud, également connu sous le nom de rang du milieu, près de St-Pierre.

En effet, les habitants de la portion de cette route couvrant une distance de près d'un mille, soit des limites de la municipalité de St-Pierre jusqu'à une voie nommée "route à Denault" sont depuis longtemps aux prises avec des problèmes sérieux d'approvisionnement en eau potable, ceci en dépit des puits qu'ils font creuser.

Cette portion de route étant plus près de St-Pierre que de Montmagny, il en coûterait une somme énorme à la Cité pour amener, et ceci en passant par des endroits inhabités, l'eau aux personnes qui en sont actuellement privées. Aussi est-il question d'une rencontre prochaine entre les dirigeants de la Cité de Montmagny et ceux de la municipalité de St-Pierre pour en arriver éventuellement à une entente visant à régler cette affaire.

En fait il semblerait que la Cité de Montmagny songerait à demander à la municipalité de St-Pierre d'effectuer ces travaux, à charge pour la Cité de dédommager la corporation municipale de St-Pierre de façon quelconque. La chose pourrait se faire puisqu'il serait question, à St-Pierre, d'entreprendre des travaux d'aqueduc dans le rang du milieu, soit à proximité immédiate du lieu où le manque d'eau se fait sentir.

## Nouvelles de St-Cyrille

(D.L.B.)

Le vieux Couvent:

Le local du Club de l'Age d'Or, situé au Vieux Couvent de la paroisse de St-Cyrille, est ouvert depuis le 15 septembre dernier. Des activités s'y déroulent tous les soirs de la semaine. De plus, cet édifice qui est propriété de la municipalité depuis déjà un an a été rénové et un logement y a été aménagé au-dessus du local de l'Age d'Or. Les réparations devraient être terminées prochainement.

Le cimetière

Le cimetière de la paroisse avait besoin d'être rafraîchi. Le terrain a été nettoyé et la clôture a été réparée. Chapelle du Bras d'Apic

Ce vieux local qui a servi d'école et de chapelle pendant près de 62 ans aux résidents de cette localité a été réparé durant l'été dernier. Les propriétaires de chalets et les familles de ce lieu de villégiature y remarqueront la réfection du solage. Notons qu'une masse hebdomadaire y est célébrée afin d'accueillir la population durant les mois de juin à novembre.

Le 6e rang ouest

Des travaux de réfection ont commencés depuis le 15 septembre au 6e rang ouest de St-Cyrille. Le Ministère de la Voirie, responsable de ce projet, procède à l'élargissement de cette route qui était plutôt en mauvais état.

# J.B. Couillard



Elle

&

lui

sous un même

**TOIT**

Que ce soit pour:

- Un manteau d'hiver
- Un ensemble de ski
- Un pantalon
- Un chandail, etc...

le choix est aussi

vaste pour

elle

que pour

lui

# J.B. Couillard

231, Ave de la Gare,

Montmagny

TEL.: 248-1731